

EXODE

CHAPITRE 1



1. Voici les noms des fils d'Israël venus en Égypte avec Jacob, leur père, et qui y entrèrent chacun avec toute sa famille :
2. Ruben, Siméon, Lévi, Juda,
3. Issachar, Zabulon, Benjamin,
4. Dan et Nephthali, Gad et Aser.
5. Joseph, de son côté, était déjà en Égypte; or, il y avait en tout soixante-quinze âmes provenant de Jacob.
6. Et Joseph mourut, ainsi que tous ses frères, et toute cette génération.
7. Puis, les fils d'Israël crûrent et se multiplièrent; ils se répandirent, et ils se fortifièrent beaucoup, beaucoup ils semblaient pulluler de la terre.
8. Mais un autre roi s'éleva sur l'Égypte, qui ne connaissait pas Joseph.
9. Et il dit à sa nation :Voilà que cette race des fils d'Israël forme une multitude

immense et plus forte que nous.

10. Allons donc, et employons contre eux l'artifice, de peur qu'ils ne se multiplient encore; car si une guerre survenait, ils se joindraient aux ennemis, et, nous ayant vaincus, ils sortiraient de cette contrée.

11. En conséquence, il établit sur eux des intendants des travaux, afin qu'ils les épuisassent par le labeur; et ils bâtirent des villes fortes au Pharaon : Pitho, Rhamessès et On, aujourd'hui Héliopolis.

12. Mais plus on les opprimait, plus ils devenaient nombreux, plus leur force devenait immense, immense; et les Égyptiens avaient en abomination les fils d'Israël.

13. Les Égyptiens opprimaient donc par la force les fils d'Israël.

14. Et ils affligeaient leur vie par de durs travaux, par l'argile, par la brique, par le labeur des champs; et ils les asservissaient par la violence à tous ces travaux.

15. Alors, le roi des Égyptiens parla aux sages-femmes des Hébreux qui s'appelaient : la première, Séphora, la seconde, Phua.

16. Et il dit : Lorsque vous accoucherez des femmes d'Hébreux, et qu'elles auront enfanté, si c'est un garçon, tuez-le; si c'est une fille, conservez-la.

17. Mais les sages-femmes craignirent Dieu, et n'exécutèrent point les ordres du roi d'Égypte; elles laissèrent vivre les enfants mâles.

18. Alors, le roi d'Égypte appela les sages-femmes, et leur dit : Pourquoi agissez-vous de la sorte, et laissez-vous vivre les enfants mâles ?

19. Et les sages-femmes dirent au Pharaon : Les femmes des Hébreux ne sont pas comme les Égyptiennes; avant l'arrivée des sages-femmes, elles enfantent, et l'accouchement est fait.

20. Et Dieu fit du bien aux sages-femmes; et le peuple se multiplia et se fortifia beaucoup.

21. Et parce que les sages-femmes avaient eu la crainte de Dieu, elles se firent de bonnes maisons.

22. Le Pharaon donna aussi ses ordres à son peuple, disant : Tout enfant mâle qui naîtra aux Hébreux, jetez-le dans le fleuve; et laissez vivre toutes les filles.

CHAPITRE 2

1. Or, il y avait un homme de la tribu de Lévi qui épousa une des filles de Lévi.

2. Elle conçut, et elle enfanta un garçon, et, l'ayant vu plein de grâces, ils le cachèrent pendant trois lunes.

3. Lorsqu'ils ne purent le cacher plus longtemps, sa mère prépara pour lui une corbeille qu'elle couvrit d'un enduit de poix et de bitume; elle y plaça l'enfant, et elle posa la corbeille dans le marais sur la rive du fleuve.

4. Comme la sœur de l'enfant observait de loin pour savoir ce qu'il deviendrait.

5. La fille du Pharaon descendit au fleuve pour se baigner, tandis que ses servantes se promenaient sur la rive; elle aperçut dans le marais la corbeille, et elle envoya une servante, qui la retira.

6. L'ayant ouverte, elle vit un enfant pleurant dans la corbeille; aussitôt la fille du Pharaon résolut de le sauver, et elle dit : C'est un enfant des Hébreux.

7. Et la sœur dit à la fille du Pharaon : Veux-tu que je t'appelle une nourrice, parmi les femmes des hébreux, pour allaiter l'enfant ?

8. Va, dit la fille du Pharaon; et la jeune fille, étant partie, appela la mère de l'enfant.

9. La fille du Pharaon dit à celle-ci : Soigne-moi cet enfant, et allaite-le, je te donnerai une récompense; la femme prit donc l'enfant et l'allaita.

10. L'enfant s'étant développé, elle le conduisit à la fille du Pharaon; et il fut pour elle comme un fils, et elle le nomma Moïse, car, dit-elle, nous l'avons retiré de l'eau.

11. Or, il arriva qu'après bien des jours, Moïse, étant devenu un homme, sortit près de ses frères les fils d'Israël; il pensait à leurs souffrances, lorsqu'il aperçut un Égyptien qui frappait un Hébreu, l'un de ses frères les enfants d'Israël.
12. Après avoir regardé tout alentour, ne voyant personne, il tua l'Égyptien, et il l'enfouit dans le sable.
13. Le jour suivant, étant sorti, il vit deux Hébreux en venir aux mains, e il dit à celui qui avait tort : Pourquoi frappes-tu ton frère ?
14. Celui-ci dit : Qui t'a établi chef et juge sur nous ? Veux-tu me tuer comme tu as tué hier l'Égyptien ? Moïse fut saisi de crainte, et il se dit : La chose est-elle connue à ce point ?
15. Le Pharaon, l'ayant apprise, voulut faire périr Moïse; mais celui-ci s'éloigna de la face du Pharaon; il passa en la terre de Madian, et, étant arrivé en la terre de Madian, il s'assit auprès d'un puits.
16. Or, le prêtre de Madian avait sept filles qui paissaient les brebis de leur père Jéthro; et elles vinrent puiser de l'eau jusqu'à ce qu'elles eussent rempli les abreuvoirs, et fait boire les brebis de leur père Jéthro.
17. Des pâtres, étant survenus, les chassèrent; mais Moïse, s'étant levé, les délivra; il puisa de l'eau pour elles, et abreuva leurs brebis.
18. Lorsqu'elles furent de retour chez Raguel, leur père, il leur dit : Pourquoi revenez-vous sitôt aujourd'hui ?
19. Elles lui répondirent : Un Égyptien nous a défendues contre les pâtres; il a puisé de l'eau pour nous, et a fait boire nos brebis.
20. Et il dit à ses filles : Où est-il ? Pourquoi avez-vous laissé là cet homme ? Appelez-le donc, et qu'il mange de notre pain.
21. Et Moïse demeura chez l'homme, qui bientôt donna pour femme à Moïse sa fille Séphora.
22. Celle-ci conçut, et elle enfanta un fils, que Moïse nomma Gersam : Car, dit-il, je suis passager en une terre étrangère.
23. Cependant, après un grand nombre de jours mourut le roi d'Égypte; en ce temps-là les fils d'Israël gémissaient à cause de leurs travaux, et poussaient des cris de douleur, et les cris qu'ils jetèrent, à cause de leurs travaux, montèrent jusqu'à Dieu.
24. Et il entendit leurs gémissements : il se souvint de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob.
25. Et Dieu regarda les fils d'Israël, et se fit connaître à eux.

CHAPITRE 3

1. Moïse, cependant, paissait les brebis de Jéthro, son beau-père, prêtre de Madian; il conduisit les brebis au-dessous du désert, et il arriva en la montagne d'Horeb.
2. Là, l'ange du Seigneur lui apparut dans un feu flamboyant qui sortait d'un buisson; Moïse voit que le buisson est enflammé et qu'il ne brûle point.
3. Et Moïse se dit : Approchons, voyons cette grande vision, ce buisson qui ne brûle pas.
4. Dès que le Seigneur vit qu'il approchait pour voir, il l'appela du buisson, disant : Moïse, Moïse; il répondit : Qu'y a-t-il ?
5. Et le Seigneur dit : Ne viens pas jusqu'ici : dénoue la chaussure de tes pieds; car le lieu où tu t'es arrêté est terre sainte.
6. Le Seigneur dit encore : Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob; et Moïse détourna le visage, car il n'osait point regarder Dieu.
7. Le Seigneur dit ensuite à Moïse: J'ai vu l'oppression de mon peuple en Égypte; j'ai

entendu leur cri au sujet des intendants des travaux; je sais leur peine.

8. Et je suis descendu pour les tirer des mains des hommes de l'Égypte, pour les faire sortir de cette terre, et les conduire en la terre vaste et fertile, en la terre où coulent le lait et le miel, en la terre des Chananéens, des Hétéens, des Amorréens, des Phéréziens, des Évéens et des Jébuséens.

9. Le cri d'Israël est venu jusqu'à moi, et j'ai vu les maux dont les Égyptiens les accablent.

10. Pars donc maintenant, va devant le Pharaon, roi d'Égypte, et tu feras sortir de cette terre mon peuple, les fils d'Israël.

11. Et Moïse dit à Dieu : Qui suis-je, moi, pour aller devant le Pharaon, roi d'Égypte, et pour faire sortir de la terre d'Égypte les fils d'Israël ?

12. Et Dieu répondit à Moïse, disant : Je serai avec toi; pour preuve que c'est moi qui t'envoie, lorsque tu emmèneras mon peuple de l'Égypte, vous sacrifierez à Dieu sur cette même montagne.

13. Et Moïse dit à Dieu : Ainsi donc, j'irai vers les fils d'Israël, et je leur dirai : Le Dieu de vos pères m'a envoyé près de vous; alors, ils me demanderont quel est son nom : que leur dirai-je ?

14. Dieu répondit à Moïse : Je suis CELUI QUI EST; et Dieu ajouta : Tu parleras en ces termes aux fils d'Israël : CELUI QUI EST m'a envoyé près de vous.

15. Et Dieu ajouta : Tu parleras en ces termes aux fils d'Israël : LE SEIGNEUR Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, m'a envoyé près de vous. Tel est mon nom immortel, le mémorial des générations et des générations.

16. Va donc rassembler les anciens des fils d'Israël, et dis-leur : Le Seigneur Dieu de nos pères m'est apparu, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et il m'a dit : Je vous ai surveillés et surveillés, vous et tout ce qui est arrivé en Égypte.

17. Et Dieu ajouta : Je vous délivrerai de l'oppression des Égyptiens pour vous faire passer en la terre des Chananéens, des Hétéens, des Amorréens, des Phéréziens, des Gergéséens, des Évéens, des Jébuséens, en la terre où coulent le lait et le miel.

18. Alors, ils seront dociles à ta voix, et tu entreras avec les anciens d'Israël chez le Pharaon, roi d'Égypte, et tu lui diras: Le Dieu des Hébreux nous a appelés; nous irons donc dans le désert, à trois journées de marche pour sacrifier à notre Dieu.

19. Je sais cependant que le Pharaon, roi d'Égypte, ne vous laissera point partir, sinon forcé par ma main puissante.

20. Alors, étendant mon bras, je frapperai les Égyptiens par toutes sortes de prodiges opérés sur eux, et après cela le roi vous laissera partir.

21. Et je ferai trouver grâce à ce peuple devant les Égyptiens, car lorsque vous fuirez vous ne partirez point à vide.

22. Toute femme demandera à sa voisine et à son hôtesse des vases d'or et d'argent, et des vêtements; vous en chargerez vos fils et vos filles. Dépouillez ainsi les Égyptiens.

CHAPITRE 4

1. Moïse répondit à Dieu, disant : Et s'ils ne me croient point, s'ils sont indociles à ma voix (car ils me diront sans doute : Dieu ne t'est point apparu), que leur dirai-je ?

2. Et le Seigneur lui dit : Qu'as-tu là dans ta main ? Une baguette, répondit-il.

3. Le Seigneur reprit : Jette-la à terre. Il la jeta à terre et elle devint serpent, et Moïse s'en éloigna bien vite.

4. Le Seigneur dit ensuite à Moïse : Étends la main et saisis la queue du serpent. Il étendit la main, et il saisit la queue du serpent, qui redevint baguette dans sa main,

5. Tandis que Dieu disait : C'est pour qu'ils croient en toi et à cette apparition devant

toi du Dieu de tes pères, du Dieu d'Abraham, du Dieu d'Isaac, du Dieu de Jacob.

6. Puis le Seigneur ajouta : Mets ta main dans ton sein. Il mit la main dans son sein, et, lorsqu'il la retira, elle était devenue comme de la neige.

7. Dieu dit encore : Remets ta main dans ton sein. Il remit la main dans son sein, et dès qu'il l'eut retirée, elle avait repris la couleur de la chair.

8. Et Dieu dit : S'ils ne te croient point et ne se rendent pas à la voix du premier signe, ils croiront à la voix du second.

9. S'ils ne croient pas à ces deux signes, et qu'ils restent indociles à ta voix, tu prendras de l'eau du fleuve, tu la verseras à terre, et cette eau du fleuve que tu auras prise deviendra du sang.

10. Et Moïse dit à Dieu : Je vous conjure, Seigneur, je ne suis point capable; je ne l'étais ni hier, ni le jour précédent, je ne le suis pas même depuis que vous avez commencé à parler à votre serviteur; je suis bègue et lent à m'exprimer.

11. Le Seigneur répondit à Moïse : Qui a donné une bouche à l'homme, qui l'a fait muet et sourd, qui l'a fait clairvoyant ou aveugle ? n'est-ce point moi, le Seigneur ?

12. Marche donc, et je t'ouvrirai la bouche, et je te suggérerai ce que tu auras à dire.

13. Et Moïse dit : Je vous conjure, Seigneur, choisissez un autre tout à fait capable, celui que vous devez envoyer.

14. Le Seigneur fut irrité contre Moïse, et il dit : N'as-tu pas Aaron ton frère, le lévite : je sais qu'il parlera, lui, pour toi; il viendra à ta rencontre; et, après t'avoir vu, il sera rempli de joie.

15. Tu lui parleras, tu feras passer mes paroles par sa bouche, et j'ouvrirai ta bouche et la sienne, je vous suggérerai ce que vous aurez à faire.

16. Il parlera à ta place au peuple, il sera ta bouche, et tu seras pour lui la parole de Dieu.

17. Cette même baguette qui a été changée en serpent, la la prendras dans ta main, et par elle tu feras des prodiges.

18. Alors, Moïse s'éloigna, rentra chez Jéthro son beau-père, et dit : Je vais partir et retourner vers mes frères en Égypte; je verrai s'ils vivent encore. Et Jéthro dit à Moïse : Va et porte-toi bien. Or, après un grand nombre de jours, le roi d'Égypte était mort.

19. Le Seigneur avait dit à Moïse en Madian : Pars, retourne en Égypte, car ceux qui en voulaient à ta vie ne sont plus.

20. Moïse ayant donc pris sa femme et ses enfants, les fit monter sur des ânes, et retourna en Égypte. Il prit aussi en sa main sa baguette, celle qu'il avait auprès de Dieu.

21. Et le Seigneur dit à Moïse : Marche, rentre en Égypte, et tu verras les prodiges que j'accomplirai par tes mains; tu les feras devant le Pharaon, et j'endurcirai son cœur, et il ne congédiera pas le peuple.

22. Et tu diras au Pharaon : Voici ce que dit le Seigneur : Israël est mon fils premier-né;

23. Et je te dis : Congédie mon peuple, afin qu'il m'offre un sacrifice; si tu refuses de le congédier, prends garde, je ferai périr ton fils premier-né.

24. Or, pendant le voyage, à la halte, un ange du Seigneur rencontra Moïse, et il cherchait à le tuer.

25. Aussitôt Séphora, ayant pris un caillou, circoncit son fils, et Moïse tomba aux pieds de l'ange, disant : Il vient de couler, le sang de la circoncision de mon fils.

26. Et l'ange le laissa libre parce qu'il avait dit : il vient de couler, le sang de la circoncision de mon fils.

27. Cependant, le Seigneur dit à Aaron : Va dans le désert à la rencontre de Moïse. Aaron étant parti, rencontra son frère en la montagne de Dieu (Horeb) , et ils s'embrassèrent.

28. Moïse redit à son frère toutes les paroles du Seigneur au sujet de sa mission, et tous les ordres qu'il lui avait donnés.

29. Ensuite, il partit avec Aaron, et ils rassemblèrent les anciens des fils d'Israël.

30. Et Aaron dit toutes les paroles que le Seigneur avait dites à Moïse, et il fit des miracles devant le peuple.

31. Le peuple crut; il se réjouit de ce que le Seigneur avait visité les fils d'Israël, et vu leur oppression; et le peuple, s'étant prosterné, adora.

CHAPITRE 5

1. Après cela, Moïse entra avec son frère chez le Pharaon , et ils lui dirent : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Congédie mon peuple, afin qu'il me célèbrent une fête dans le désert.
2. Et le Pharaon dit : Quel est donc celui-ci pour que je lui obéisse jusqu'à, congédier les fils d'Israël ? Je ne connais pas le Seigneur, et je ne congédie point Israël.
3. Et ils reprirent : Le Dieu des Hébreux nous convoque; nous irons donc dans le désert à trois journées de marche, afin de sacrifier au Seigneur notre Dieu, de peur que la mort et l'extermination ne tombent sur nous.
4. Le roi d'Égypte leur dit : Moïse, Aaron, pourquoi détournez-vous le peuple de ses travaux ? Allez, que chacun de vous retourne à ses travaux.
5. Le Pharaon dit encore : Ce peuple se multiplie maintenant de plus en plus; gardons-nous de leur donner aucun relâche en leurs travaux.
6. Et il fit un ordre aux intendants et aux secrétaires des travaux, disant :
7. Ne donnez plus de paille au peuple pour faire de la brique comme hier et le jour précédent; qu'ils s'en aillent et qu'ils recueillent de la paille pour eux.
8. Imposez-leur néanmoins par jour la même quantité de briques qu'ils ont toujours faite, n'en ôtez rien; car ils ont du temps à perdre, c'est pour cela qu'ils ont crié : Levons-nous, et sacrifions à notre Dieu.
9. Aggravons les travaux de ces hommes; et que leurs préoccupations soient là, au lieu d'être à de vains discours.
10. Les intendants et leurs préposés les pressèrent donc, et ils parlèrent au peuple, disant : Voici ce que dit le Pharaon : Je ne vous donnerai plus de paille.
11. Allez vous-mêmes recueillir pour vous de la paille où vous en pourrez trouver; d'ailleurs votre tâche ne sera diminuée en rien.
12. Et le peuple se dispersa parmi toute l'Égypte pour ramasser du chaume et s'en servir au lieu de paille.
13. Cependant, les intendants les pressaient, disant : Achevez vos travaux jour par jour, comme lorsqu'on vous donnait de la paille.
14. Les secrétaires de la race d'Israël, institués au dessus du peuple, furent même fustigés par les intendants du Pharaon, qui disaient : Pourquoi n'avez-vous pas fait aujourd'hui la même quantité de briques qu'hier et auparavant ?
15. Et les secrétaires de la race d'Israël étant entrés vers le Pharaon, lui dirent en jetant des cris : Pourquoi traite-t-on de la sorte tes serviteurs ?
16. On ne donne plus de paille à tes serviteurs, et l'on nous dit de faire de la brique, et tes serviteurs ont été fustigés : seras-tu donc injuste envers ton peuple ?
17. Il répondit : Vous perdez du temps, vous demeurez oisifs, et à cause de cela vous dites : Sacrifions à notre Dieu.
18. Sortez donc à l'instant et travaillez; vous n'aurez plus de paille, et vous fournirez la même quantité de briques.
19. Et les secrétaires de la race d'Israël se virent dans le malheur, car on leur disait : Vous ne retrancherez rien à la quantité de briques qui vous est imposée par jour.
20. Ayant rencontré Aaron et Moïse qui venaient au-devant d'eux, comme ils sortaient de chez le Pharaon,
21. Ils leur dirent : Que Dieu vous voie et vous juge, parce que vous nous avez mis en mauvaise odeur devant le Pharaon et devant ses serviteurs, plaçant le glaive en sa main pour nous faire périr.

22. Moïse se tourna vers le Seigneur et dit : Je vous conjure, Seigneur, pourquoi avez-vous affligé ce peuple ? Et pourquoi m'avez-vous envoyé ?
23. Car, depuis que je suis entré chez le Pharaon pour lui parler en votre nom, il a maltraité ce peuple, et vous n'avez point délivré votre peuple.

CHAPITRE 6

1. Et le Seigneur dit à Moïse : Bientôt tu verras ce que je vais faire au Pharaon : sous ma main puissante, il congédiera le peuple; sous mon bras très-haut, il le renverra de sa contrée.
2. Dieu parla encore à Moïse et lui dit : Je suis le Seigneur.
3. J'ai révélé à Abraham, à Isaac, à Jacob, que je suis leur Dieu, mais je ne leur ai point révélé mon nom : LE SEIGNEUR.
4. J'ai fait alliance avec eux pour leur donner la terre de Chanaan, la terre en laquelle ils ont demeuré comme passagers.
5. J'ai entendu les gémissements qu'arrache aux fils d'Israël l'asservissement auquel les Égyptiens les ont réduits, et je me suis souvenu de mon alliance avec vous.
6. Va donc et parle aux fils d'Israël; dis-leur : Je suis le Seigneur; je vous dégagerai de la domination des Égyptiens, je vous délivrerai de la servitude, je vous affranchirai par un bras très-haut et un jugement redoutable.
7. Vous serez mon peuple et je serai votre Dieu, et vous connaîtrez que c'est moi le Seigneur votre Dieu qui vous aurai délivrés de la domination des Égyptiens.
8. Je vous conduirai en la terre sur laquelle j'ai étendu la main, pour la donner à Abraham, Isaac et Jacob, et je vous la donnerai en héritage, moi le Seigneur.
9. Et Moïse parla, comme il lui était dit, aux fils d'Israël; mais leur pusillanimité et la dureté de leurs travaux firent qu'ils n'écoutèrent point Moïse.
10. Le Seigneur parla alors à Moïse, disant :
11. Entre, parle au Pharaon roi d'Égypte, afin qu'il renvoie de sa contrée les fils d'Israël.
12. Mais Moïse résista au Seigneur, disant : Les fils d'Israël ne m'ont pas écouté; comment le Pharaon m'écouterait-il, moi qui ne sais pas parler.
13. Ainsi le Seigneur parla à Moïse et à son frère, et leur ordonna d'aller trouver le Pharaon roi d'Égypte, pour qu'il eût à renvoyer de l'Égypte les fils d'Israël.
44. Or, voici les chefs de leurs familles paternelles : Fils de Ruben, premier-né d'Israël : Enoch et Phallu, Hesron et Charmi ; telles sont les familles issues de Ruben.
15. Fils de Siméon : Jamuel, Jamin, Aod, Jachin, Saar et Saül, né de la Phénicienne; telles sont les familles des fils de Siméon.
16. Voici les noms des fils de Lévi, par familles : Gerson, Caath et Mérari; Lévi vécut cent trente-sept ans.
17. Et voici les fils de Gerson : Lobni et Sémeï, noms que portent leurs familles.
48. Fils de Caath : Amram, Isaar, Hébron et Oziel; Caath vécut cent trente-trois ans.
19. Fils de Mérari : Moholi et Musi; telles sont les maisons par familles qui eurent pour père Lévi.
20. Amram prit pour femme Jochabed, fille du frère de son père, et elle lui enfanta Aaron, Moïse et Mariam (Marie), leur sœur; Amram vécut cent trente-deux ans.
21. Fils d'Isaar : Coré, Népheg et Zéchri.
22. Fils d'Oziel : Misaël, Elisaphan et Ségri.
23. Aaron prit pour femme Élisabeth, fille d'Amitiabad, sœur de Nahasson, et elle lui enfanta Nadab, Abiu, Eléazar et Ithamar.
24. Fils de Coré : Asir, Elcana, Abiasar; tels sont les fils de Coré.
25. Eléazar, fils d'Aaron, prit pour femme l'une des filles de Phutiel, et elle lui enfanta

Phinéès; tels sont, par familles, les chefs issus de Lévi.

26. Cet Aaron, ce Moïse, sont ceux à qui Dieu dit de faire, sortir de la terre d'Égypte les fils d'Israël et toutes leurs forces

27. Ce sont eux qui parlèrent au Pharaon, roi d'Égypte; Aaron lui-même et Moïse sont ceux qui conduisirent, hors de la terre d'Égypte, les fils d'Israël,

28. Le jour où le Seigneur parla à Moïse en la terre d'Égypte.

29. Le Seigneur parla ensuite à Moïse, disant : Je suis le Seigneur; dis au Pharaon, roi d'Égypte, les choses que je te dis.

30. Mais Moïse résista au Seigneur, disant : Je suis bègue; comment le Pharaon m'écouterait-il ?

CHAPITRE 7

1. Le Seigneur dit, alors à Moïse : Voilà que je t'ai fait comme le Dieu du Pharaon; Aaron, ton frère, sera ton prophète.

2. Tu diras à celui-ci tout ce que je te prescris; et Aaron, ton frère, dira au Pharaon de renvoyer de sa contrée les fils d'Israël.

3. Cependant, j'endurcirai le cœur du Pharaon, puis, je multiplierai mes signes et mes prodiges en la terre d'Égypte.

4. Le Pharaon ne vous écoutera pas, je ferai tomber ma main sur la terre d'Égypte, et, par ma puissance, j'en ferai sortir mon peuple, les fils d'Israël, après les avoir vengés d'une manière terrible.

5. Et tous les Égyptiens connaîtront que je suis le Seigneur qui étends ma main sur la terre d'Égypte, et, du milieu de ce peuple, je ferai sortir les fils d'Israël.

6. Et Moïse avec Aaron exécuta ce que le Seigneur leur avait prescrit; tous les deux obéirent.

7. Moïse avait quatre-vingts ans, et Aaron, son frère, quatre-vingt-trois ans, lorsqu'ils parlèrent au Pharaon.

8. Or, le Seigneur avait dit à Moïse et à son frère.

9. Si le Pharaon vous dit : Donnez-nous quelque signe, faites quelque prodige, tu diras à ton frère : Prends ta baguette, et jette-la à terre devant le Pharaon et ses serviteurs, et elle sera changée en serpent.

10. Moïse entra donc avec Aaron devant le Pharaon et ses serviteurs, et ils firent ce que leur avait prescrit le Seigneur; Aaron jeta sa baguette devant le Pharaon et ses serviteurs, et elle fut changée en serpent.

11. Alors, le Pharaon convoqua les sages et les magiciens de l'Égypte, et les magiciens de l'Égypte firent comme Aaron, en s'aidant de leurs sortilèges.

12. Chacun d'eux jeta sa baguette, et les baguettes furent changées en serpents; mais la baguette d'Aaron dévora les leurs.

13. Et le cœur du Pharaon s'endurcit; il n'écouta pas ceux qui lui firent connaître les ordres du Seigneur.

14. Et le Seigneur dit à Moïse : Le cœur du Pharaon s'est endurci; il s'obstine à ne point renvoyer le peuple.

15. Aborde le Pharaon dès le matin; il fait à cette heure sa promenade sur l'eau; tu l'attendras sur la rive du fleuve, et tu auras à la main la baguette qui a été changée en serpent.

16. Et tu diras au Pharaon : Le Seigneur Dieu des Hébreux m'a envoyé à toi, disant : Renvoie mon peuple pour qu'il m'offre un sacrifice dans le désert; jusqu'à présent tu ne m'as point écouté.

17. Or, voici ce que dit le Seigneur : À ce signe, tu connaîtras que je suis le Seigneur; voilà que je vais frapper de ma baguette l'eau du fleuve, et elle sera changée en sang.

18. Les poissons du fleuve mourront, le fleuve lui-même deviendra fétide, et les Égyptiens ne pourront plus en boire les eaux.
19. Le Seigneur dit encore à Moïse : Dis à ton frère Aaron : Prends à la main ta baguette, étends la main sur les eaux de l'Égypte, sur les bras du fleuve , sur les canaux, sur les marais, sur tout amas d'eau de la contrée; et les eaux seront changées en sang dans toute la terre d'Égypte, même dans les vases de bois et de pierre.
20. Moïse et Aaron firent ce que Dieu leur avait ordonné; celui-ci, ayant levé sa baguette, frappa l'eau du fleuve devant le Pharaon et ses serviteurs, et toute l'eau du fleuve fut changée en sang,
21. Les poissons du fleuve moururent, le fleuve devint fétide, et les Égyptiens ne purent boire de ses eaux, et il y eut du sang, sur toute la terre d'Égypte.
22. Les magiciens de l'Égypte firent encore comme Aaron , en s'aidant de leurs sortilèges, et le cœur du Pharaon s'endurcit; il n'écoula ni Moïse ni son frère, ainsi que l'avait dit le Seigneur.
23. Après cela, le Pharaon partit, il rentra en ses demeures, et il ne changea pas de pensées, même ayant vu ce prodige.
24. Cependant, tous les Égyptiens creusèrent sur les bords du fleuve pour trouver de l'eau, mais ils ne purent boire de l'eau du fleuve.
25. Et sept jours se passèrent après que le Seigneur eut frappé le fleuve.

CHAPITRE 8

1. Alors, le Seigneur dit à Moïse : Entre chez le Pharaon, et dis-lui : Voici ce que dit le Seigneur : Renvoie mon peuple pour qu'il m'offre un sacrifice dans le désert.
2. Si tu refuses de le renvoyer, je vais frapper, ton territoire et le couvrir de grenouilles.
3. Le fleuve vomira des grenouilles; elles monteront, et entreront dans tes palais, dans tes chambres à coucher, dans tes lits, dans toutes les habitations de tes serviteurs et de ton peuple, et jusque dans tes pâtes et dans tes fours.
4. Les grenouilles monteront sur toi, sur tes serviteurs et sur ton peuple.
5. Le Seigneur dit encore à Moïse : Dis à ton frère : Étends avec la main ta baguette sur le fleuve, sur les bras, sur les canaux, sur les marais, et fais-en sortir des grenouilles.
6. Aaron étendit la main sur les eaux de l'Égypte, et il en fit sortir des grenouilles; et les grenouilles montèrent, et elles couvrirent la terre d'Égypte.
7. Les magiciens de l'Égypte firent comme lui, en s'aidant de leurs sortilèges, et ils amenèrent des grenouilles sur la terre d'Égypte.
8. Alors, le Pharaon appela Aaron et Moïse, et il dit : Priez pour moi le Seigneur; qu'il détourne les grenouilles de moi et des Égyptiens, et je renverrai votre peuple, et il sacrifiera au Seigneur.
9. Et Moïse dit au Pharaon : Indique-moi le moment où je dois prier pour toi, pour tes serviteurs et pour ton peuple, afin que les grenouilles s'éloignent de toi, de ton peuple et de vos demeures; elles disparaîtront de partout, hormis du fleuve.
10. Et le Pharaon avant dit : Au point du jour. Moïse reprit : Comme tu l'as dit; afin que tu voies que nul sur la terre n'est semblable au Seigneur.
11. Les grenouilles s'éloigneront de toi, de vos maisons, de vos étables, de tes serviteurs et de ton peuple; elles disparaîtront de partout, hormis du fleuve.
12. Et Moïse sortit avec Aaron du palais du Pharaon. Moïse invoqua le Seigneur pour faire partir les grenouilles, comme l'avait demandé le Pharaon.
13. Et le Seigneur exauça la prière de Moïse : les grenouilles des maisons, des étables

et des champs moururent.

14. On en ramassa des monceaux et des monceaux; et la terre en exhala une odeur infecte.

45. Mais, se voyant en repos, le Pharaon endurcit encore son cœur; il n'écoula plus ni Aaron ni Moïse, ainsi que l'avait dit le Seigneur.

46. Et le Seigneur dit à Moïse : Dis à Aaron : Étends avec la main ta baguette, et frappe la poussière du sol; il viendra des moucherons sur les hommes, sur les quadrupèdes, et sur toute la terre d'Égypte.

17. Aaron étendit donc avec la main sa baguette; il frappa la poussière du sol, et il vint des moucherons sur les hommes, sur les quadrupèdes; des moucherons vinrent sur toute la terre d'Égypte.

18. Les magiciens de l'Égypte firent comme lui, en s'aidant de leurs sortilèges, afin de chasser les moucherons, mais ils ne le purent; les moucherons demeurèrent sur les hommes et sur les quadrupèdes.

19. Et les magiciens du Pharaon dirent : Le doigt de Dieu est ici; mais le cœur du Pharaon était endurci; il ne les écoula pas, ainsi que l'avait dit le Seigneur.

20. Le Seigneur dit ensuite à Moïse : Lève-toi de grand matin, et attends le Pharaon; il sortira pour faire sa promenade sur l'eau, et tu lui diras : Voici ce que dit le Seigneur : Renvoie mon peuple, afin qu'il m'offre un sacrifice dans le désert.

21. Si tu ne renvoies pas mon peuple, je ferai tomber sur toi et tes serviteurs, sur ton peuple et sur vos maisons, des mouches canines; et les maisons des Égyptiens seront remplies de mouches, ainsi que la terre où elles sont bâties.

22. Et j'illustrerai, en ce jour-là, la terre de Gessen sur laquelle est mon peuple; il n'y aura pas de mouches en elle, afin que tu voies que je suis le Seigneur Dieu de toute la terre.

23. Ainsi, je marquerai la différence entre mon peuple et le tien; ces choses arriveront demain sur la terre.

24. Le Seigneur fit ce qu'il avait dit; et les mouches arrivèrent; il y en eut une multitude dans les demeures du Pharaon, dans les maisons de ses serviteurs, dans toute la terre d'Égypte; la terre fut dévastée par les mouches.

25. Le Pharaon alors appela Moïse et son frère, et il dit : Allez sacrifier au Seigneur votre Dieu, dans le pays même.

26. Moïse répondit : Il ne peut en être ainsi; nos sacrifices au Seigneur notre Dieu sont abominables aux Égyptiens; si donc nous faisons devant eux des sacrifices qui leur sont abominables, nous serons lapidés.

27. Nous ferons trois journées de marche dans le désert, et nous sacrifierons à notre Dieu, selon ce que nous a dit le Seigneur.

28. Et le Pharaon leur dit : Je vous congédie; sacrifiez à votre Dieu dans le désert; mais ne portez pas plus loin vos pas; priez aussi le Seigneur pour moi.

29. Je vais, dit Moïse, sortir et prier Dieu, et demain matin les mouches s'éloigneront de tes serviteurs et de ton peuple. Mais garde-toi, Pharaon, de nous tromper encore en refusant de congédier le peuple pour qu'il sacrifie au Seigneur.

30. Et Moïse sortit du palais du Pharaon, et il pria Dieu.

31. Le Seigneur exauça la prière de Moïse; il transporta les mouches loin du Pharaon, de ses serviteurs et de son peuple; pas une seule ne resta.

32. Mais le Pharaon, même en cette circonstance, endurcit son cœur, et il ne voulut pas renvoyer le peuple.

CHAPITRE 9

1. Le Seigneur dit alors à Moïse : Entre chez le Pharaon; dis-lui : Voici ce que dit le

Seigneur Dieu des Hébreux : Renvoie mon peuple, afin qu'il m'offre un sacrifice.

2. Si tu refuses de renvoyer mon peuple, si tu le retiens encore,

3. La main du Seigneur s'appesantira sur le bétail de tes champs, sur les chevaux, tes ânes, tes chamelles, tes bœufs et tes brebis; la mortalité sera grande et terrible.

4. Et je montrerai avec éclat la différence entre le bétail des Égyptiens et celui des fils d'Israël; nulle bête ne mourra parmi celles des fils d'Israël.

5. Dieu a même fixé le temps; il a dit : Dans la journée de demain le Seigneur accomplira sur la contrée cette menace.

6. Le lendemain, le Seigneur tint parole, et tout le bétail des Égyptiens mourut; mais rien ne périt parmi les bestiaux des fils d'Israël.

7. Et le Pharaon même après avoir vu que parmi les bestiaux des fils d'Israël, rien n'avait péri, s'endurcit le cœur; il ne renvoya pas le peuple.

8. Le Seigneur alors parla à Moïse et à son frère, disant : Prenez plein vos mains de la cendre de fournaise, et que Moïse la jette en l'air devant le Pharaon et ses serviteurs.

9. Qu'elle forme un tourbillon de poussière sur toute la terre d'Égypte; et il y aura sur les hommes de l'Égypte, et sur les quadrupèdes, des ulcères et des tumeurs enflammées.

10. Ils prirent donc de la cendre de forge devant le Pharaon; Moïse la jeta en l'air, et il vint aux hommes ainsi qu'aux quadrupèdes, des ulcères et des tumeurs enflammées.

11. Les magiciens eux-mêmes ne purent demeurer en présence de Moïse, à cause des ulcères, car il vint des ulcères aux magiciens dans toute l'Égypte.

12. Et le Seigneur endurcit le cœur du Pharaon; il n'écoula ni Aaron ni Moïse, ainsi que l'avait dit le Seigneur.

13. Après cela, le Seigneur dit à Moïse : Lève-toi de grand matin, et présente-toi devant le Pharaon, et dis lui : Voici ce que dit le Seigneur Dieu des Hébreux : Renvoie mon peuple, afin qu'il m'offre un sacrifice.

14. Car, en ce moment, je fais tomber sur ton cœur, sur celui de tes serviteurs et sur celui de ton peuple, tous mes coups, afin que tu voies que nul sur la terre n'est semblable au Seigneur.

15. Aussitôt que j'aurai laissé tomber ma main, je le frapperai, et je ferai périr ton peuple, et il sera effacé de la terre.

16. Tu n'as été conservé qu'afin que je montre en toi ma force, et pour que mon nom soit révélé à toute la terre.

17. Quoi donc ! tu insultes encore mon peuple en refusant de le renvoyer !

18. Eh bien, moi, dès demain, à pareille heure, je ferai tomber une grêle abondante, telle qu'il n'y en a jamais eu en Égypte, depuis le jour de sa fondation jusqu'à aujourd'hui.

19. Hâte-toi d'abriter tout le bétail que tu as aux champs, car les hommes et les bestiaux qui se trouveront aux champs, et qui ne seront pas rentrés, seront surpris par la grêle et périront.

20. Ceux des serviteurs du Pharaon qui craignaient la parole de Dieu rassemblèrent leurs bestiaux en leurs demeures.

21. Ceux qui ne faisaient aucune attention à la parole du Seigneur, laissèrent leur bétail aux champs.

22. Et le Seigneur dit à Moïse : Étends la main vers la ciel, et la grêle tombera sur toute la terre d'Égypte, sur les hommes, sur les bestiaux et sur toutes les plantes qui couvrent la terre.

23. Moïse étendit donc la main vers le ciel, et le Seigneur envoya tonnerre et grêle; le feu parcourut la terre, et le Seigneur fit tomber une pluie de grêle sur toute la terre d'Égypte.

24. La grêle tombait mêlée de flammes; elle était terriblement épaisse, telle qu'il n'y en avait jamais eu en Égypte depuis que la nation s'y était établie.

25. Tout fut donc frappé par la grêle dans toute l'étendue de l'Égypte, depuis l'homme jusqu'aux bestiaux. Toute l'herbe des champs fut frappée par la grêle; et tous les arbres des campagnes furent brisés par elle.

26. Excepté dans la terre de Gessen, où étaient les fils d'Israël; là il n'y eut point de

grêle.

27. Et le Pharaon fit appeler Moïse et son frère, et il leur dit : J'ai péché jusqu'à cette heure; le Seigneur est juste; mon peuple et moi nous sommes des impies.

8. Priez donc pour moi le Seigneur, pour faire cesser la voix de Dieu, la grêle et les flammes, et je vous congédierai, et vous ne continuerez plus de demeurer ici.

29. Moïse répondit : Aussitôt sorti de la ville, j'étendrai les mains vers le Seigneur, et les voix cesseront; la grêle et la pluie s'arrêteront, et tu connaîtras que la terre est au Seigneur.

30. Mais je sais que ni toi, ni tes serviteurs, vous ne craignez point le Seigneur encore.

31. Or, le lin et l'orge avaient été frappés, car l'orge était levée et le lin était monté en graine.

32. Mais le froment et l'épeautre n'avaient pas été frappés, parce qu'ils étaient tardifs.

33. Moïse, ayant quitté le Pharaon et la ville, étendit les mains vers le Seigneur, et les voix cessèrent, et il n'y eut plus sur la terre ni grêle ni pluie.

34. Le Pharaon ayant vu que les voix, et la grêle et la pluie avaient cessé, continua de pécher, et il endurcit son cœur, et le cœur des hommes de sa maison.

35. S'étant ainsi endurci le cœur, le Pharaon refusa de congédier les fils d'Israël, ainsi que le Seigneur l'avait dit à Moïse.

CHAPITRE 10

1. Et le Seigneur parla à Moïse, disant : Entre vers le Pharaon, car j'ai endurci son cœur et celui des hommes de sa maison, afin qu'à l'avenir ces signes arrivent sur eux, 2. Et que vous racontiez à vos enfants, et aux enfants de vos enfants, comment les Égyptiens m'auront servi de jouet, et les signes que j'aurai faits chez eux; ainsi vous connaîtrez que je suis le Seigneur.

3. Moïse, avec son frère, entra donc chez le Pharaon, et il lui dit : Voici ce que dit le Seigneur Dieu des Hébreux : Jusqu'à quand refuseras-tu de me révéler? Renvoie mon peuple, afin qu'il m'offre un sacrifice.

4. Si tu refuses de renvoyer mon peuple, demain, à pareille heure, je ferai venir sur ce territoire une multitude de sauterelles,

5. Qui couvrira la face de la terre; tu ne pourras voir la terre; et tout ce qui sort de terre, tout ce qu'a épargné la grêle, tout arbre qui germe pour vous sur ce territoire sera dévoré.

6. Tes demeures en seront remplies, ainsi que les maisons de tes serviteurs et toute habitation en la terre d'Égypte. Jamais vos pères ni vos ancêtres n'ont vu pareilles choses, depuis le jour où ils sont venus en cette contrée jusqu'à aujourd'hui. Et Moïse, s'étant détourné, quitta le Pharaon.

7. Alors, les serviteurs du Pharaon dirent au roi : Jusqu'à quand subsistera ce scandale ? Renvoie ces hommes, afin qu'ils sacrifient à leur Dieu; préfères-tu apprendre que l'Égypte a péri ?

8. Ils firent ainsi revenir auprès du Pharaon Moïse et son frère, et le roi leur dit : Allez et sacrifiez à votre Dieu; mais quels sont ceux qui doivent partir ?

9. Et Moïse dit : Nous partirons avec nos jeunes hommes et nos vieillards, avec nos fils et nos filles, avec nos brebis et nos bœufs, car c'est la fête du Seigneur.

10. Et il répondit : Que le Seigneur soit avec vous, comme je vous renvoie; laisserai-je donc échapper vos possessions aussi; vous voyez que la malice réside en vous.

11. Non pas ainsi; mais que les hommes portent ce qu'ils sacrifient au Seigneur, puisque c'est ce que vous demandez. Et on les chassa de la présence du Pharaon.

12. Le Seigneur dit alors à Moïse : Étends la main sur la terre d'Égypte, que des

sauterelles montent sur la terre; qu'elles dévorent toutes les herbes de la contrée, et tous les fruits des arbres qu'a épargnés la grêle.

13. Moïse leva sa baguette vers le ciel, et le Seigneur envoya sur la terre un vent du midi, tout le jour et toute la nuit suivante; dès que l'aurore parut, le vent du midi amena les sauterelles.

14. Il les répandit sur toute la terre d'Égypte, il les fit tomber en innombrables multitudes sur tout le territoire de l'Égypte. Jamais auparavant il n'était venu pareille nuée de sauterelles, et, après celle-là, jamais il n'en sera de semblable.

15. Elle couvrit toute la face de la terre, et la terre en fut dévastée; elle dévora toutes les herbes de la terre, et tous les fruits des arbres que la grêle avait épargnés. Il ne resta rien de vert, ni sur les arbres, ni aux champs, dans toute la terre d'Égypte.

16. Aussitôt, le Pharaon appela Moïse et son frère, et il leur dit : J'ai péché contre le Seigneur votre Dieu et contre vous.

17. Remettez-moi encore cette fois mon péché, et priez le Seigneur votre Dieu, pour qu'il me délivre de ce fléau.

18. Moïse quitta le Pharaon, et pria le Seigneur.

19. Et le Seigneur envoya du nord un vent violent qui enleva les sauterelles et les jeta dans la mer Rouge. Il ne resta pas une seule sauterelle en toute l'Égypte.

20. Mais le Seigneur endurcit le cœur du Pharaon, et celui-ci ne congédia pas les fils d'Israël.

21. Et le Seigneur dit à Moïse : Étends la main vers le ciel, et que des ténèbres enveloppent la terre d'Égypte, des ténèbres palpables.

22. Moïse étendit donc la main vers le ciel, et il vint des ténèbres, un sombre tourbillon, qui enveloppa l'Égypte durant trois jours.

23. Pendant trois jours nul ne vit son frère : ces trois jours durant, nul ne se leva de sa couche; quant aux fils d'Israël, la lumière était en tous les lieux où ils se trouvaient.

24. Le Pharaon appela encore Aaron et Moïse, disant : Allez, sacrifiez au Seigneur votre Dieu; quant à vos brebis et vos bœufs, vous les laisserez; mais que vos bagages s'en aillent avec vous.

25. Et Moïse dit au Pharaon : Tu nous accorderas encore des holocaustes et des victimes que nous offrirons au Seigneur notre Dieu.

26. Nos troupeaux doivent partir avec nous et nous n'en laisserons pas une corne, car c'est parmi eux que nous prendrons les victimes pour le Seigneur notre Dieu. Nous ne pouvons savoir ce que nous sacrifierons au Seigneur notre Dieu, avant d'être arrivés là.

27. Mais le Seigneur endurcit le cœur du Pharaon; et il ne voulut point les laisser partir.

28. Et le Pharaon dit : Éloigne-toi de ma présence, garde-toi de voir encore mon visage, car le jour où je te verrai, tu mourras.

29. Et Moïse reprit : Tu l'as dit, je ne paraîtrai plus devant ta face.

CHAPITRE 11

1. Et le Seigneur dit à Moïse : Je frapperai d'une dernière plaie le Pharaon et l'Égypte; après cela, il vous renverra de sa contrée, et lorsqu'il vous congédiera avec tout ce qui vous appartient, il aura hâte de vous voir partir.

2. Parle donc en secret à ton peuple; que chacun demande à son voisin des vases d'argent et d'or, et des vêtements.

3. Le Seigneur a fait en sorte que son peuple trouve grâce devant les Égyptiens, et ceux-ci lui prêteront; car Moïse est très grand aux yeux des Égyptiens, du Pharaon et

de ses serviteurs.

4. Et Moïse dit : Voici ce que dit le Seigneur : Vers le milieu de la nuit je viendrai en Égypte.

5. Et tout premier-né, en la terre d'Égypte, mourra; depuis le premier-né du Pharaon qui est assis sur le trône, jusqu'au premier-né de la servante qui tourne la meule, et jusqu'au premier-né des bestiaux.

6. Et il y aura dans toute l'Égypte une grande lamentation telle qu'il ne s'en est jamais entendu, et qu'il ne s'en fera plus entendre de semblable.

7. Tandis que chez tous les fils d'Israël, depuis l'homme jusqu'aux bestiaux, pas un chien ne grondera de la langue; afin que tu saches quelle différence éclatante le Seigneur fera entre les Égyptiens et les fils d'Israël.

8. Tous tes serviteurs que voici viendront à moi, et ils se prosterneront devant moi, en disant : Pars avec tout ton peuple; retourne d'où tu es venu, et alors je partirai; et Moïse quitta le Pharaon avec colère.

9. Et le Seigneur dit à Moïse : Le Pharaon ne vous écoutera pas, afin que je multiplie et multiplie mes signes et mes prodiges en la terre d'Égypte.



10. Or, Moïse et Aaron avaient fait tous ces signes et ces prodiges devant le Pharaon en la terre d'Égypte; mais le Seigneur avait endurci le cœur du Pharaon, et celui-ci n'avait point consenti à congédier les fils d'Israël.

CHAPITRE 12

1. Et le Seigneur parla à Moïse et à son frère, en la terre d'Égypte, disant :
2. Cette lune est pour vous le commencement des lunes, la première des lunes de l'année.
3. Parle à toute la synagogue des fils d'Israël, disant : Que le dixième jour de cette lune chacun de vous prenne une tête de son bétail dans sa maison paternelle; chacun une victime par maison.
4. Que ceux qui sont en leurs maisons trop peu nombreux pour consommer une victime, s'associent à leurs plus proches voisins, selon le nombre des âmes, afin de compléter le nombre nécessaire.
5. La victime sera sans tache, mâle et d'un an; vous la prendrez parmi les agneaux et les chevreaux.
6. Vous la garderez jusqu'au quatorzième jour de la lune, et sur le soir, chez tout le peuple des fils d'Israël, on l'égorgera.
7. Chacun prendra de son sang, et en mettra sur les deux montants de la porte et sur le seuil de la maison en laquelle il l'aura mangée.
8. Cette nuit-là on mangera les chairs rôties au feu; l'on mangera aussi des azymes avec des laitues amères.
9. Vous ne mangerez les chairs ni crues ni bouillies dans l'eau, mais seulement rôties au feu; vous mangerez la tête, les pieds et les viscères.
10. Que rien n'en reste au matin; vous ne broierez pas non plus les os; et ce qui resterait au matin, vous le consumerez par le feu.
11. Vous mangerez ainsi : les reins ceints, les sandales aux pieds, le bâton à la main, et vous mangerez à la hâte : c'est la pâque du Seigneur.
12. En cette nuit-là, je traverserai toute l'Égypte, je frapperai tout premier-né en la terre d'Égypte, depuis les hommes jusqu'aux bestiaux, et j'exercerai ma justice sur tous les dieux des Égyptiens, moi le Seigneur.
13. Alors, le sang sera pour vous un signe sur les maisons où vous demeurez; je verrai ce sang, et je vous sauverai, et il n'y aura point parmi vous de plaie qui broie, lorsque je frapperai la terre d'Égypte.
14. Ce jour-là vous sera en souvenir, et vous le fêterez comme la fête du Seigneur en toutes vos générations; vous le fêterez, c'est une loi éternelle.
15. Pendant sept jours vous mangerez des azymes, et à partir du premier, vous ferez disparaître le levain de vos demeures, quiconque mangera du levain, du premier au septième jour, cette âme sera retranchée d'Israël.
16. Et le premier jour sera appelé saint, le septième jour aussi sera appelé saint par vous; vous ne ferez en ces deux jours aucune œuvre servile; vous ne ferez rien que ce qui se fait pour toute âme.
17. Et vous observerez ce précepte; car, en ce jour-là, je conduirai toute votre armée hors de la terre d'Égypte, et vous consacrerez ce jour-là, en toutes vos générations c'est une loi éternelle.
18. À partir du soir du quatorzième jour de la première lune, vous mangerez des azymes jusqu'au soir du vingt-unième jour de la lune.
19. Pendant sept jours qu'il ne se trouve pas de levain en vos demeures; quiconque mangera du pain levé, qu'il soit né dans le peuple ou étranger, cette âme sera retranchée du peuple d'Israël.

20. Vous ne mangerez pas de pain levé; dans toutes vos demeures, vous mangerez des azymes.
21. Et Moïse appela les anciens des fils d'Israël, et il leur dit : Séparez-vous, prenez chacun une tête de menu bétail par famille, et immolez la pâque.
22. Vous prendrez une branche d'hysope, vous la baignerez dans le sang laissé près de la porte, et avec le sang vous en effleurerez le linteau et les deux montants. Chacun de vous se gardera jusqu'à l'aurore de franchir le seuil de sa maison.
23. Alors, le Seigneur viendra frapper les Égyptiens; il verra le sang sur le linteau et les montants des portes, et le Seigneur passera outre; il ne permettra pas à l'exterminateur d'entrer en vos maisons pour vous frapper.
24. Ce que je viens de vous dire, vous le garderez comme loi éternelle pour vous-mêmes et pour vos descendants.
25. Lorsque vous serez entrés en la terre que vous donnera le Seigneur selon sa promesse, vous conserverez ce rite sacré.
26. Et quand vos fils vous diront : Quel est ce sacrifice ?
27. Vous répondrez : C'est le sacrifice de la pâque du Seigneur, parce que lorsqu'en Égypte il a frappé les Égyptiens, il a protégé les maisons des fils d'Israël et sauvé leurs demeures. À ces mots le peuple, s'étant prosterné, adora.
28. Et les fils d'Israël se séparèrent pour faire ce que le Seigneur avait prescrit à Aaron et à Moïse.
29. Et, le milieu de la nuit étant venu, le Seigneur frappa tout premier-né en la terre d'Égypte, depuis le premier-né du Pharaon assis sur le trône, jusqu'au premier-né de la captive dans sa prison, et jusqu'au premier des bestiaux.
30. Le Pharaon se leva durant la nuit, ainsi que tous ses serviteurs, et tous les Égyptiens; il y eut un long cri en la terre d'Égypte, car il n'était pas de maison où il n'y eût un mort.
31. Et le Pharaon appela, durant la nuit, Moïse et son frère, et il leur dit : Levez-vous, sortez de mon royaume avec les fils d'Israël; allez et sacrifiez au Seigneur votre Dieu, comme vous l'avez demandé.
32. Emmenez vos brebis et vos bœufs, partez et bénissez-moi.
33. Et les Égyptiens en toute hâte contraignaient le peuple pour le faire sortir de la contrée : Car, disaient-ils, nous allons tous périr.
34. Aussitôt, le peuple prit sur ses épaules sa farine en pâte non encore levée, et ses pains enveloppés dans des vêtements.
35. Or, les fils d'Israël avaient exécuté l'ordre de Moïse; ils avaient demandé aux Égyptiens des vases d'argent et d'or, des vêtements.
36. Le Seigneur avait fait trouver grâce au peuple devant les Égyptiens qui leur avaient tout prêté; et ainsi le peuple dépouilla les Égyptiens.
37. Et les fils d'Israël partirent de Rhamessès pour Soccoth au nombre de six cent mille hommes de pied, outre les bagages.
38. Et avec eux une innombrable mêlée de brebis, de bœufs et de bêtes de somme.
39. Et ils firent cuire la pâte qu'ils avaient emportée d'Égypte; ils en firent des azymes cuits sous la cendre; car elle n'était pas levée, tant les Égyptiens les avaient pressés de partir; ils n'avaient donc pu différer, et ils n'avaient point préparé, de vivres pour la route.
40. Or, le séjour que les fils d'Israël avaient fait tant dans la terre d'Égypte que dans celle de Chanaan, avait duré quatre cent trente ans.
41. Et, après ces quatre cent trente ans, il advint que toute l'armée du Seigneur sortit de la terre d'Égypte pendant la nuit.
42. Cette nuit doit être consacrée au Seigneur, comme lorsqu'il les a tirés de la terre d'Égypte; cette même nuit est à garder pour le Seigneur durant toutes les générations des fils d'Israël.
43. Le Seigneur dit ensuite à Moïse et à son frère : Voici la loi de la pâque : Nul étranger ne prendra part au repas pascal.
44. Tout serviteur né dans la famille, tout esclave acheté à prix d'argent sera circoncis par vous; alors il y participera.

45. Le passager et le mercenaire n'y prendront point part.
46. La pâque sera mangée dans les maisons, et vous ne porterez hors de la maison aucune part des chairs, et vous ne broierez pas un seul os.
47. Toute la synagogue d'Israël fera ainsi.
48. Et si quelqu'un est venu vers vous comme prosélyte, pour faire la pâque du Seigneur, circoncisez tout mâle dans sa famille; alors il sera admis à la faire, et il sera comme celui qui est né dans le pays; nul incirconcis ne prendra part à la pâque.
49. Il n'y aura qu'une loi, tant pour l'indigène, que pour celui qui arrivera comme prosélyte parmi vous.
50. Et les fils d'Israël firent ce que le Seigneur avait prescrit pour eux à Aaron et à Moïse; ils le firent;
51. Et en ce jour-là, le Seigneur conduisit hors de la terre d'Égypte les fils d'Israël avec toute leur armée.

CHAPITRE 13

1. Et le Seigneur parla à Moïse, disant :
2. Consacre-moi tout premier-né, tout être qui aura ouvert des entrailles maternelles parmi les fils de mon peuple, depuis l'homme jusqu'aux bestiaux; il est à moi.
3. Moïse dit donc au peuple : Souvenez-vous de ce jour où vous êtes sortis de la terre d'Égypte et de la maison de servitude, d'où le Seigneur nous a tirés par sa main puissante : ce jour-là vous ne mangerez pas de levain
4. Vous partez aujourd'hui dans la lune des nouveaux blés.
5. Et lorsque le Seigneur vous aura conduits en la terre des Chananéens, des Hétéens, des Amorrhéens, des Évéens, des Jébuséens, des Gergéséens et des Phérézéens, terre qu'il a promis à vos pères de vous donner, terre où coulent le lait et le miel, vous observerez en cette lune cette loi religieuse.
6. Pendant six jours vous mangerez des azymes; le septième jour, c'est la fête du Seigneur.
7. Vous mangerez des azymes sept jours; on ne verra pas de pain levé, vous n'aurez pas de levain en tout votre territoire.
8. En ce jour-là, tu instruiras ton fils, disant : C'est à cause de ce qu'a fait pour moi le Seigneur lorsque nous sommes sortis d'Égypte.
9. Et ce sera pour toi un signe, attaché à ta main, un mémorial devant tes yeux, afin que la loi du Seigneur soit sur tes lèvres; car c'est par une main puissante que le Seigneur t'a tiré de l'Égypte.
10. Et, dans la suite des jours, vous observerez cette loi au temps marqué.
11. Lorsque le Seigneur ton Dieu t'aura introduit en la terre des Chananéens, qu'il a promise à tes pères, et qu'il te donnera,
12. Tu mettras à part, pour le Seigneur, tout mâle ayant ouvert les entrailles de sa mère; tu consacreras au Seigneur, parmi le bétail et parmi les menus troupeaux, tout mâle qui aura ouvert les entrailles de sa mère, parmi tout ce qui naîtra, tu consacreras ainsi les mâles au Seigneur.
13. En échange de tout ânon, ayant ouvert les entrailles de l'ânesse, tu pourras donner une brebis; si tu ne l'échanges, tu en paieras la rançon; tu paieras la rançon. de tout premier-né de tes fils.
14. Et lorsque ton fils t'interrogera sur ces choses, disant : Pourquoi cela ? Dis-lui : Parce que le Seigneur, par sa main puissante, nous a tirés de la terre d'Égypte et de la maison de servitude,
15. Et que, quand le Pharaon s'est endurci à ne point nous congédier, il a fait périr tout premier-né en la terre d'Égypte, depuis le premier-né des hommes jusqu'au

premier-né des bestiaux. Voilà pourquoi je sacrifie au Seigneur toute tête de bétail qui a ouvert les entrailles de sa mère; et pourquoi je rachèterai tout premier-né de mes fils.

16. Ce sera là un signe attaché à ta main, et un mémorial devant tes yeux; car c'est par une main puissante que le Seigneur t'a tiré de l'Égypte.

17. Or, lorsque le Pharaon eut congédié le peuple, Dieu ne montra pas aux fils d'Israël la route qui passe par la terre des Philistins, quoique ce fût la plus courte. Car, dit le Seigneur, prenons garde que le peuple ne se repente, en prévoyant des combats, et qu'il ne retourne en Égypte.

18. Dieu lui fit faire un détour par le chemin qui traverse le désert jusqu'à la mer Rouge. Ce fut la cinquième génération des fils d'Israël qui sortit de la terre d'Égypte.

19. Moïse prit avec lui les ossements de Joseph : car celui-ci avait adjuré sous serment les fils d'Israël, et il avait dit : Le Seigneur vous visitera, et vous emporterez d'ici mes ossements avec vous.

20. Les fils d'Israël allèrent de Soccoth camper à Othom vers le désert.

21. Dieu les guidait, le jour, par une colonne de nuée pour leur montrer la route; la nuit, par une colonne de feu.

22. Jamais, devant le peuple entier, la colonne de nuée ne manqua pendant le jour, ni la colonne de feu pendant la nuit.

CHAPITRE 14

1. Le Seigneur dit ensuite à Moïse :

2. Parle aux fils d'Israël, qu'ils se détournent, qu'ils transportent leurs tentes à l'opposite du campement actuel, entre Magdol et la mer, en face de Béelséphon; tu les feras camper là, près de la mer.

3. Et le Pharaon dira à son peuple : Les fils d'Israël sont errants dans la contrée, et pris par le désert.

4. Mais, moi j'endurcirai le cœur du Pharaon; il vous poursuivra, et je serai glorifié en lui et en toute son armée; et tous les fils des Égyptiens sauront que je suis le Seigneur. C'est, en effet, ainsi qu'ils firent.

5. On annonça au roi des Égyptiens que le peuple avait fui; et le cœur du Pharaon et celui de ses serviteurs se tournèrent contre le peuple, et ils dirent : Qu'avons-nous fait ? pourquoi avons-nous congédié les fils d'Israël, de sorte qu'ils ne nous serviront plus ?

6. Le Pharaon attela donc ses chars, et il emmena avec lui tout son peuple.

7. Il prit six cents chars d'élite, avec toute la cavalerie des Égyptiens, et tous les grands du royaume.

8. Et le Seigneur endurcit le cœur du Pharaon, roi d'Égypte, ainsi que celui de ses serviteurs; le Pharaon poursuivit les fils d'Israël; mais, dans leur marche, les fils d'Israël étaient conduits par une puissante main.

9. Les Égyptiens, les ayant poursuivis, les trouvèrent campés près de la mer. Tous les chevaux, tous les chars du Pharaon, sa cavalerie et son armée se déployèrent, contre le camp, en face de Béelséphon.

10. Le Pharaon s'approcha; et les fils d'Israël, ayant levé les yeux, virent les Égyptiens campés derrière eux, et ils eurent grande crainte. Les fils d'Israël invoquèrent le Seigneur.

11. Et ils dirent à Moïse : C'est parce que nous n'avons pas de tombeaux en Égypte, que tu nous as amenés pour mourir dans le désert. Pourquoi nous as-tu fait cela en nous tirant de l'Égypte ?

12. N'est-ce point là ce que nous te disions en Égypte : Laisse-nous servir les

Égyptiens; mieux vaut pour nous les servir que d'aller périr dans le désert.

13. Rassurez-vous, répondit Moïse au peuple, faites halte, et soyez attentifs au salut que le Seigneur va vous envoyer aujourd'hui même. Ces Égyptiens que vous apercevez en ce moment, vous ne les verrez plus à jamais.

14. Le Seigneur combattra pour vous, pendant que vous resterez tranquilles.

15. Et le Seigneur dit à Moïse : Que cries-tu vers moi ? Parle aux fils d'Israël, et qu'ils lèvent leur camp.

16. Pour toi, prends ta baquette : étends la main sur la mer, ouvre ses flots; les fils d'Israël entreront au milieu de la mer comme sur un sol affermi.

17. Et j'endurcirai le cœur du Pharaon et de tous les Égyptiens; ils y entreront après vous, et je serai glorifié en ce Pharaon, en son armée entière, en ses chars et en sa cavalerie.

18. Et tous les Égyptiens connaîtront que je suis le Seigneur, lorsque je me serai glorifié en ce Pharaon, en ses chars et en ses chevaux.

19. Cependant, l'ange du Seigneur qui précédait les fils d'Israël, changea de place et passa derrière eux; la colonne de nuée, quittant leur front, se posa derrière eux.

20. Elle se mit entre le camp des Égyptiens et le camp des fils d'Israël, et s'y tint; il y eut obscurité et ténèbres; les deux camps étaient séparés par la nuit, et, durant toute la nuit, ils ne se rejoignirent point.

21. Alors, Moïse étendit la main sur la mer, et le Seigneur, durant toute la nuit, fit souffler un vent violent sur la mer : les flots s'ouvrirent et la mer fut à sec.

22. Et les fils d'Israël entrèrent au milieu de la mer comme sur un sol affermi; les eaux formaient un mur à droite et un mur à gauche.

23. Les Égyptiens les poursuivirent; toute la cavalerie du Pharaon, les chars et les écuyers entrèrent à leur suite au milieu des flots.

24. La veille du matin arrivée, le Seigneur abaissa ses regards sur l'armée des Égyptiens, du milieu de la colonne de nuée et de feu, et il confondit l'armée des Égyptiens.

25. Il embarrassa les essieux de leurs chars, il les poussa violemment; et les Égyptiens se dirent : Fuyons loin de la face d'Israël, car le Seigneur combat pour eux contre nous.

26. Mais le Seigneur dit à Moïse : Étends la main sur la mer, que l'eau reprenne son cours, qu'elle couvre les Égyptiens, les chars et les écuyers.

27. Et Moïse étendit la main sur la mer; comme le jour paraissait, l'eau commença à reprendre sa place, et les Égyptiens s'enfuyaient devant les eaux, et le Seigneur confondit les Égyptiens au milieu de la mer.

28. L'eau, qui reprenait sa place, couvrait les chars, et les écuyers, et toute l'armée du Pharaon : de tous ceux qui, derrière Israël, étaient entrés dans la mer, il n'en échappa pas un seul.

29. Cependant, les fils d'Israël avaient marché à pied sec au fond de la mer, l'eau fortifiant pour eux un mur à droite et un mur à gauche.

30. En ce jour-là, le Seigneur sauva Israël des mains des Égyptiens; et Israël vit les cadavres des Égyptiens sur les bords de la mer.

31. Alors, Israël vit la grande main du Seigneur; il vit comme elle avait frappé les Égyptiens; et le peuple eut crainte du Seigneur; il crut en Dieu et en son serviteur Moïse.

CHAPITRE 15

1. Alors, Moïse chanta, avec les fils d'Israël, ce cantique au Seigneur; ils dirent : Chantons au Seigneur, car il s'est glorifié avec éclat, et il a précipité dans la mer le

cheval et le cavalier.

2. Il m'a sauvé, il a été mon secours et mon protecteur; c'est mon Dieu, et je le glorifierai; c'est le Dieu de mon père, et je l'exalterai;

3. C'est le Seigneur qui broie les armées, le Seigneur est son nom.

4. Il a précipité dans la mer les chars du Pharaon et son armée, et les grands de son



royaume montés sur des chars; la mer Rouge les a engloutis.

5. Il les a cachés sous les flots; ils se sont enfoncés dans l'abîme comme une pierre.

6. Votre droite, Seigneur, a été glorifiée en sa force; votre main droite, Seigneur, a brisé les ennemis.

7. À la plénitude de votre gloire, vous avez exterminé nos persécuteurs, vous avez déchaîné votre colère; elle les a dévorés comme de la paille.

8. Au souffle de votre colère, l'eau s'est séparée, les eaux se sont dressées comme un tour; les flots se sont affermis au milieu de la mer.

9. L'ennemi a dit : Je poursuivrai, je saisirai, je partagerai les dépouilles; je rassasierai mon âme, je tuerai à coups de glaive; ma main prévaudra.

10. Vous avez envoyé votre souffle : la mer les a cachés; ils ont été submergés,

comme du plomb, sous les ondes impétueuses.

11. Qui donc est semblable à vous parmi les dieux, ô Seigneur ? Qui donc est semblable à vous, Dieu, glorifié au milieu des saints, admirable en gloire, fécond en prodiges ?

12. Vous avez étendu votre droite, la terre les a engloutis. Dans votre justice vous avez guidé votre peuple que vous avez racheté, vous l'avez consolé par votre force, pour le conduire au séjour saint de votre repos.

44. Les nations ont entendu et se sont irritées; les douleurs de la femme qui enfante ont saisi le peuple Philistin.

15. Les chefs d'Edom et les princes des Moabites se sont hâtés, la crainte les a frappés; tous ceux de Chanaan se sont consumés.

16. Que la terreur et l'épouvantement les assaillent; qu'ils soient pétrifiés par la grandeur de votre bras, jusqu'à ce que soit passé votre peuple, ô Seigneur, jusqu'à ce que soit passé ce peuple que vous avez acquis.

17. Conduisez ce peuple, établissez-le en la montagne de votre héritage, en la demeure digne de vous que vous vous êtes préparée, Seigneur, en ce lieu consacré qu'ont préparé vos mains.

18. Le Seigneur règne sur les siècles, sur les siècles et au delà.

19. Les chevaux du Pharaon, ses chars et leurs écuyers, sont entrés dans la mer; et le Seigneur a ramené sur eux les flots, et les fils d'Israël ont marché à pied sec au fond de la mer.

20. Alors, Marie, la prophétesse, sœur d'Aaron, prit en ses mains un tambour, et toutes les femmes sortirent à sa suite, en dansant et en frappant leurs tambours.

21. Et Marie entonna le chœur, disant : Chantons au Seigneur, car il s'est glorifié avec éclat; il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier.

22. Après cela, Moïse fit quitter aux fils d'Israël les bords de la mer Rouge, et il les conduisit dans le désert de Sur. Ils firent trois journées de marche dans le désert, et ils ne trouvèrent point d'eau à boire.

23. Arrivés à Mara, ils ne purent boire l'eau qui s'y trouvait, parce qu'elle était amère; c'est pourquoi ils appelèrent ce lieu Amertume (Mara).

24. Et le peuple murmura contre Moïse, disant : Que boirons-nous ?

2.5. Moïse aussitôt cria au Seigneur, et le Seigneur lui montra un arbre dont il jeta le bois dans l'eau; et l'eau devint douce. Là, Dieu lui proposa sa loi et sa justice, après l'avoir éprouvé.

26. Et le Seigneur lui dit : Si tu écoutes la voix du Seigneur ton Dieu et fais ce qui lui est agréable, si tu observes ses commandements et restes docile à sa justice, je ne te frapperai d'aucune des plaies dont j'ai frappé l'Égypte, car je suis le Seigneur ton Dieu, ton Dieu qui te guéris.

27. De là, ils vinrent à Elim, où il y avait douze sources d'eau vive et soixante-dix palmiers; et ils campèrent au bord des eaux.

CHAPITRE 16

1. Partie d'Elim, toute la synagogue des fils d'Israël arriva au désert de Sin, qui est entre Elim et Sina; et le quinzième jour du second mois, après la sortie d'Égypte.

2. Tout le peuple d'Israël murmura contre Aaron et Moïse.

3. Plût à Dieu, leur dirent les fils d'Israël, que nous eussions péri frappés par le Seigneur en la terre d'Égypte, lorsque nous étions assis devant des marmites pleines de viande, et que nous mangions du pain à satiété; puisque vous nous avez conduits en ce désert pour faire mourir de faim tout le peuple.

4. Et le Seigneur dit à Moïse : Voilà que je vais faire tomber des pains du ciel; le

peuple sortira de ses tentes, et il les recueillera pour chaque jour, afin que je l'éprouve, et que je sache s'il marchera selon ma loi ou non.

5. Le sixième jour chacun préparera ce qu'il aura rapporté, et ce sera le double de ce qu'on recueillera chaque jour.

6. Et Moïse et Aaron dirent à toute la synagogue des fils d'Israël : Ce soir vous reconnaîtrez que c'est le Seigneur qui vous a tirés de la terre d'Égypte.

7. Et, à l'aurore, vous verrez la gloire du Seigneur, qui a entendu vos murmures contre Dieu; car, que sommes-nous, pour que vous murmuriez contre nous ?

8. Moïse dit encore : Le Seigneur montrera sa gloire en vous donnant le soir des chairs à manger, et le matin des pains à satiété; car il a entendu vos murmures contre nous, et que sommes-nous ? Ce n'est point contre nous que sont vos murmures, mais contre Dieu.

9. Ensuite Moïse dit à Aaron : Dis à toute la synagogue des fils d'Israël : Allez devant Dieu, il a entendu vos murmures.

10. Dès qu'Aaron eut parlé à toute la synagogue des fils d'Israël, et qu'ils se furent retournés du côté du désert, la gloire du Seigneur leur apparut en une nuée.

11. Et le Seigneur parla à Moïse, disant :

12. J'ai entendu le murmure des fils d'Israël, dis-leur : Sur le soir vous mangerez de la chair, et à l'aurore vous vous rassasierez de pain, et vous connaîtrez que je suis le Seigneur votre Dieu.

13. Sur le soir, il vint, en effet, des cailles qui couvrirent tout le camp; le matin, une rosée tomba autour du camp.

14. Et voilà que, sur la face du désert, il y eut une chose légère, semblable à de la coriandre blanche, semblable à du givre sur la terre.

15. Ce qu'avant vu, les fils d'Israël se dirent entre eux : Qu'est-ce que cela ? Car ils ne savaient ce que c'était; et Moïse leur dit : C'est le pain que le Seigneur vous donne à manger.

16. Voici le commandement du Seigneur : Recueillez-en chacun pour votre famille un gomor par tête, selon le nombre de vos âmes; que chacun de vous en recueille avec ceux qui demeurent sous sa tente.

17. Ainsi firent les fils d'Israël; ils en ramassèrent : l'un beaucoup, l'autre moins.

18. Puis, ils mesurèrent au gomor, selon le nombre de têtes; et ceux qui eurent le plus, n'eurent point trop et ceux qui eurent le moins, eurent assez; chacun en ramassa autant qu'il lui en fallait pour les siens.

19. Et Moïse leur dit : N'en laissez rien pour demain.

20. Mais tous n'obéirent pas à Moïse; quelques-uns en gardèrent pour le lendemain, et il en sortit des vers; une mauvaise odeur s'en exhala, et Moïse s'irrita contre eux.

21. Ils en recueillirent ainsi tous les matins, chacun selon ses besoins, et, quand le soleil répandait sa chaleur, le reste fondait.

22. Le sixième jour vint, et ils en recueillirent le double, deux gomors par tête, et tous les princes de la synagogue vinrent en faire le rapport à Moïse.

23. Moïse leur dit : N'est-ce point là le commandement du Seigneur ? Demain est le jour du sabbat, le saint repos du Seigneur : tout ce que vous avez à cuire, cuisez-le; tout ce que vous avez à préparer, préparez-le; et tout le superflu vous le laisserez pour demain en réserve dans vos tentes.

24. Ils en conservèrent jusqu'au lendemain, comme le leur avait ordonné Moïse, et il n'y eut point de mauvaise odeur, et il ne s'y trouva pas de vers.

25. Alors, Moïse dit : Mangez cela aujourd'hui, car c'est aujourd'hui le sabbat du Seigneur; et vous ne trouverez rien dans la plaine.

26. Vous recueillerez six jours; mais le septième, le jour du sabbat, il n'y aura rien.

27. Or, le septième jour, quelques-uns sortirent pour ramasser de ces vivres, et ils ne trouvèrent rien.

28. Et le Seigneur dit à Moïse : Jusqu'à quand refuserez-vous d'obéir à mes commandements et à ma loi ?

29. Voyez, ce jour-ci est le sabbat prescrit par le Seigneur; c'est pourquoi, le sixième jour, il vous a donné les vivres de deux jours. Que chacun reste en repos sous sa

tente, que nul ne sorte le septième jour.

30. Et, le septième jour, le peuple observa le sabbat.

31. Quant à cet aliment, les fils d'Israël lui donnèrent le nom de manne; il ressemblait à la graine de coriandre blanche, et il avait le goût de la fleur de farine, mêlée avec le miel.

32. Et Moïse dit : Voici le commandement du Seigneur : Remplissez de manne un gomor pour le conserver à votre postérité; qu'elle voie le pain que vous avez mangé dans le désert, quand le Seigneur vous eut fait sortir de la terre d'Égypte.

33. Moïse dit aussi à Aaron : Prends un vase d'or, verses-y le gomor de manne, et dépose-le devant le Seigneur pour le conserver à votre postérité,

34. Comme Dieu l'a prescrit à Moïse. Et, Aaron déposa le vase devant le témoignage pour le conserver.

35. Les fils d'Israël mangèrent de la manne jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés en leur demeure; ils s'en nourrirent jusqu'à ce qu'ils eussent atteint la frontière de la Phénicie.

36. Le gomor était le dixième de trois mesures.

CHAPITRE 17

1. Après avoir quitté le désert de Sin, la synagogue des fils d'Israël établit ses campements comme le prescrivit le Seigneur et campa en Rhaphidin, où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple.

2. Alors, le peuple injuria Moïse, disant : Donne-nous de l'eau, afin que nous buvions; et Moïse leur dit : Pourquoi m'injuriez-vous ? Pourquoi tentez-vous le Seigneur ?

3. En ce lieu, le peuple souffrit de la soif, et le peuple murmura contre Moïse, disant : Qu'as-tu fait ? Nous as-tu tirés de l'Égypte pour nous faire mourir de soif, nous, et nos enfants et notre bétail ?

4. Moïse aussitôt cria au Seigneur, disant : Que ferai-je à ce peuple ! Encore un peu, et ils me lapideront.

5. Et le Seigneur dit à Moïse : Avance-toi en face de ce peuple, prends avec toi quelques-uns des anciens du peuple, prends à la main la baguette avec laquelle tu as frappé le fleuve, et pars.

6. Et moi je me tiens, avant que tu y arrives, sur les rochers d'Horeb; là tu frapperas la pierre; il en sortira de l'eau, et le peuple boira. Ainsi fit Moïse devant les fils d'Israël.

7. Et il nomma ce lieu : Tentation et Outrage, à cause des injures des fils d'Israël, et parce qu'ils avaient tenté le Seigneur, disant : Le Seigneur est-il avec nous, oui ou non ?

8. Peu après, Amalec vint apporter la guerre à Israël en Rhaphidin.

9. Et Moïse dit à Josué : Choisis avec toi les hommes forts; sors à leur tête demain matin, et range-les en bataille devant Amalec; cependant, je me tiendrai sur la cime du mont, la baguette de Dieu à la main.

10. Josué fit ce que lui avait prescrit Moïse; il sortit, se rangea en bataille devant Amalec, et Moïse, avec Aaron et Hur, monta sur la cime du mont.

11. Or, il advint que, lorsque Moïse levait les bras, Israël l'emportait; mais quand il les baissait, Amalec triomphait.

12. Comme ses bras se fatiguaient, Hur et Aaron placèrent sous lui une pierre, sur laquelle il s'assit; puis, Aaron et Hur soutinrent ses bras l'un d'un côté, l'autre de l'autre; et les bras de Moïse furent soutenus jusqu'au coucher du soleil.

13. Josué mit en fuite Amalec, et il passa tout son peuple au fil de l'épée.

14. Et le Seigneur dit à Moïse : Écris cela sur un livre, que ce soit un mémorial;

ensuite dis à Josué cette parole : J'effacerai de la terre le souvenir d'Amalec.
15. Et Moïse bâtit au Seigneur un autel, qu'il nomma : le Seigneur est mon refuge.
16. Car, dit-il, le Seigneur, d'une main inflexible, combattrait contre Amalec de génération en génération.

CHAPITRE 18

1. Cependant, Jéthro, prêtre de Madian, beau-père de Moïse, apprit tout ce que le Seigneur Dieu d'Israël avait fait en faveur de son peuple; car le Seigneur avait tiré Israël de l'Égypte.
2. Et Jéthro, beau-père de Moïse, avait reçu Séphora, femme de Moïse, après la séparation,
3. Ainsi que ses deux fils, l'un, qu'à sa naissance il nomma Gersam, parce que, dit-il, je suis passager en une contrée étrangère,
4. L'autre, qu'il nomma Eliézer, parce que, dit-il, Dieu est mon auxiliaire, et il m'a tiré des mains du Pharaon.
5. Jéthro, beau-père de Moïse, les fils de celui-ci et sa femme, partirent donc pour l'aller trouver dans le désert, où il campait sur la montagne du Seigneur.
6. Et l'on vint dire à Moïse : Voilà que ton beau-père Jéthro arrive avec ta femme et tes deux fils.
7. Moïse alla à la rencontre de son beau-père; il se prosterna devant lui, et il le baisa; après qu'ils se furent tous embrassés, il les conduisit sous sa tente.
8. Là, Moïse raconta à son beau-père, tout ce que le Seigneur avait fait aux Égyptiens et à Pharaon, à cause d'Israël, ainsi que toutes ses souffrances sur la route, depuis que le Seigneur les avait tirés d'Égypte.
9. Jéthro fut saisi d'admiration pour les bienfaits de Dieu en faveur du peuple, et parce qu'il l'avait tiré des mains des Égyptiens, et des mains du Pharaon.
10. Et Jéthro dit : Béni soit le Seigneur, parce qu'il a tiré Israël des mains des Égyptiens, et des mains du Pharaon.
11. Je reconnais aujourd'hui à ce qui est advenu, quand les Égyptiens vous ont poursuivis, que le Seigneur est grand au-dessus de tous les dieux.
12. Et Jéthro, beau-père de Moïse, fit des holocaustes et des sacrifices à Dieu. Or, Aaron et tous les anciens d'Israël survinrent pour manger des pains devant le Seigneur, avec le beau-père de Moïse.
13. À l'aurore, Moïse s'assit pour juger le peuple, et la multitude comparut devant Moïse, depuis le matin jusqu'au soir.
14. Jéthro, ayant vu tout ce qu'il faisait en faveur du peuple, dit : Que fais-tu ? Pourquoi sièges-tu seul, quand le peuple comparait devant toi, depuis le matin jusqu'au soir ?
15. Moïse répondit à son beau-père : Tout le peuple vient à moi, demander jugement au nom du Seigneur.
16. Quand une contestation s'élève entre eux, ils viennent à moi, je juge chacun, et je leur rappelle les commandements de Dieu et sa loi.
17. Et le beau-père de Moïse lui dit : Tu n'agis pas bien en cette œuvre.
18. Tu consommeras toi et ton peuple par une fatigue insoutenable; trop pesante est cette œuvre pour toi, et tu ne pourras la faire seul.
19. Ecoute-moi donc; je te donnerai un conseil, et Dieu sera avec toi; sois pour le peuple l'interprète des choses de Dieu, et rapporte à Dieu ses paroles.
20. Tu leur déclareras les ordres de Dieu et sa loi tu leur indiqueras les voies en lesquelles ils doivent marcher, et les œuvres qu'ils auront à faire.
21 . Cependant, choisis parmi le peuple, pour te les associer, des hommes forts et

pieux, des hommes justes, haïssant l'orgueil; mets à la tête du peuple des chefs de mille hommes, des chefs de cent, des chefs de cinquante et des chefs de dix.

22. Qu'ils jugent le peuple à toute heure, qu'ils te rapportent toute affaire d'importance, qu'ils jugent eux-mêmes les causes les plus faciles; ils allégeront ainsi ton labeur en le partageant.

23. Si tu exécutes ce projet, Dieu te fortifiera et tu pourras tenir bon, et ce peuple s'en ira en paix au lieu où il doit aller.

24. Moïse fut docile au conseil de son beau-père, et il exécuta ce qu'il lui avait dit.

25. Moïse, parmi tous les fils d'Israël, choisit des hommes forts; il les mit à la tête du peuple : chefs de mille, chefs de cent, chefs de cinquante, chefs de dix.

26. Ceux-ci jugèrent le peuple à toute heure; ils rapportèrent à Moïse toute affaire d'importance, et ils jugèrent eux-mêmes toute affaire facile.

27. Alors, Moïse congédia son beau-père, et celui-ci retourna dans son pays.

CHAPITRE 19

1. Le troisième jour du troisième mois après la sortie d'Égypte, les fils d'Israël arrivèrent dans le désert de Sin.

2. Étant partis de Rhaphidin, ils arrivèrent dans le désert de Sin, et Israël y dressa ses tentes en face de la montagne.

3. Et Moïse monta sur la montagne de Dieu, du haut de laquelle Dieu l'appela, et lui dit : Voici ce que tu diras à la maison de Jacob, ce que tu déclareras aux fils d'Israël :

4. Vous avez vu vous-mêmes ce que j'ai fait aux Égyptiens; je vous ai enlevés comme sur des ailes d'aigle, et je vous ai amenés près de moi.

5. Si maintenant vous écoutez ma parole, si vous gardez mon alliance, vous serez mon peuple à part, parmi toutes les nations, car la terre entière est à moi.

6. Vous serez pour moi un sacerdoce royal, une nation sainte; répète ces paroles aux fils d'Israël.

7. Après cela, Moïse descendit, convoqua les anciens du peuple, et leur transmit toutes ces paroles que Dieu leur adressait.

8. Et tout le peuple répondit d'un même cœur, et s'écria : Tout ce que Dieu a dit nous le ferons, nous lui obéirons. Et Moïse rapporta ces paroles à Dieu.

9. Le Seigneur dit alors à Moïse : Voilà que je viens à toi en une colonne de nuée, afin que le peuple m'entende te parler, et qu'ils te croient à jamais. Moïse ensuite répéta au Seigneur les paroles du peuple.

10. Et le Seigneur dit à Moïse : Descends, porte témoignage au peuple; purifie-le aujourd'hui et demain; qu'ils lavent leurs vêtements.

11. Qu'ils se tiennent prêts pour le troisième jour; car, en ce troisième jour, le Seigneur descendra sur la montagne de Sina devant tout le peuple.

12. Et tu sépareras le peuple, disant : Gardez-vous de gravir la montagne, ou d'y poser le pied; quiconque aura touché la montagne mourra de mort.

13. Qu'aucune main ne la touche; celui qui la touchera, homme ou bête, sera lapidé ou percé de flèches, il ne vivra pas; lorsque le tonnerre, les trompettes et la nuée se seront éloignés de la montagne, quelques-uns pourront y monter.

14. Moïse descendit donc de la montagne vers le peuple; il les purifia, et ils lavèrent leurs vêtements.

15. Puis, il dit au peuple : Tenez-vous prêts; pendant trois jours ne vous approchez point de vos femmes.

16. Or, le troisième jour vint, et, vers l'aurore, il y eut sur le mont Sina des éclairs et une sombre nuée; le son de la trompette retentit avec éclat, et tout le peuple en son camp trembla.

17. Et Moïse mena le peuple hors du camp, au-devant de Dieu, et ils se tinrent au pied de la montagne.
18. Tout le mont Sina lançait de la fumée, parce que Dieu, enveloppé de feu, y était descendu. Et la fumée s'élevait comme celle d'une fournaise; et le peuple était en une grande stupeur.
19. Le son de la trompette redoublait d'éclat; et Moïse parla, et Dieu de sa bouche, répondit.
20. Et le Seigneur descendit sur le mont Sina, sur la cime de la montagne, et le Seigneur appela Moïse sur la cime, et Moïse y monta.
21. Et le Seigneur parla à Moïse, et il lui dit : Descends, porte témoignage au peuple; prends garde qu'ils ne s'approchent pour voir Dieu, et que parmi eux une multitude ne périsse.
22. Que les prêtres, qui, approchent Dieu, se purifient, de peur que Dieu n'en fasse mourir plusieurs.
23. Et Moïse dit à Dieu : Le peuple ne pourra s'avancer sur la montagne de Sina; car vous nous avez vous-même porté témoignage, quand vous avez dit : Sépare la montagne et sanctifie-la.
24. Et le Seigneur lui dit : Va, descends et remonte avec Aaron; que ni les prêtres ni le peuple ne fassent d'efforts pour monter vers le Seigneur, de peur que Dieu n'en détruise plusieurs.
25. Moïse descendit donc vers le peuple, et il lui parla.

CHAPITRE 20

1. Alors, le Seigneur prononça tous les discours qui suivent, et il dit :
2. Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai tiré de la terre d'Égypte, de la maison de servitude.
3. Tu n'auras point d'autres dieux que moi.
4. Tu ne te feras pas d'idoles ni d'images d'aucune chose existant au ciel, sur la terre, sous la terre et dans les eaux.
5. Tu ne les adoreras point, tu ne les serviras pas; car je suis le Seigneur ton Dieu, Dieu jaloux, vengeant sur les enfants les péchés des pères, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération de ceux qui me haïssent,
6. Et faisant miséricorde, pendant des milliers de générations, à ceux qui m'aiment et qui observent mes commandements.
7. Tu ne prendras pas en vain le nom du Seigneur ton Dieu ; car le Seigneur, ton Dieu, ne regardera point comme pur celui qui aura pris son nom en vain.
8. Souviens-toi de sanctifier le jour du sabbat.
9. Pendant six jours travaille et fais tous tes ouvrages.
10. Mais le septième jour est le sabbat (repos) du Seigneur ton Dieu; tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là : ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne, ni aucune de tes bêtes, ni le prosélyte demeurant avec toi.
11. Car, en six jours, le Seigneur a créé le ciel, et la terre, et la mer, et tout ce qu'ils contiennent, et il s'est reposé le septième jour; c'est pourquoi Dieu a béni le septième jour, et l'a sanctifié.
12. Honore ton père et ta mère, afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur la terre fortunée que te donnera le Seigneur ton Dieu.
13. Tu ne seras point adultère.
14. Tu ne voleras point.
15. Tu ne tueras point.

16. Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain.
17. Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain; tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, ni son champ, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni une seule de ses bêtes, ni rien de ce qui est à ton prochain.
18. Tout le peuple entendait la voix et le son des trompettes, il voyait les lueurs et la montagne fumante; et, frappé de terreur, tout le peuple se tenait au loin.
19. Et ils dirent à Moïse, parle-nous, toi; que le Seigneur cesse de nous parler, de peur que nous ne mourions.
20. Et Moïse leur répondit : Rassurez-vous ; c'est pour vous éprouver que Dieu est venu, afin que la crainte de Dieu soit en vous, et que vous ne péchiez pas.
21. Tandis que le peuple d'Israël se tenait au loin, Moïse entra dans la nuée sombre où était Dieu.
22. Et le Seigneur dit à Moïse : Voici ce que tu diras à la maison de Jacob, ce que tu déclareras aux fils d'Israël : Vous avez vu vous-mêmes que du ciel je vous ai parlé;
23. Vous ne vous ferez pas de dieux d'argent, vous ne ferez point pour vous de dieux d'or.
24. Vous ferez un autel de terre, et vous y sacrifierez vos holocaustes et vos hosties pacifiques, brebis ou génisses, en tout lieu où j'imposerai mon nom; et je viendrai vers toi, et je te bénirai.
25. Et, si tu me bâtis un autel en pierres, tu les emploieras sans les tailler, car tu les profanerais en portant le ciseau sur elles.
26. Tu ne monteras pas par des degrés à mon autel, de peur qu'après de l'autel tu ne sois découvert indécemment.

CHAPITRE 21

1. Voici les ordonnances que tu leur mettras sous les yeux.
2. Si tu achètes un serviteur hébreu, il te servira six ans, et à la septième année, il s'en ira libre sans rançon.
3. S'il est entré seul, il sortira seul; si sa femme est entrée avec lui, sa femme sortira avec lui.
4. Si son maître lui a donné une femme, et qu'elle lui ait enfanté des fils et des filles, la femme et les enfants seront à son maître; lui seul sortira.
5. Si le serviteur dit : J'aime mon maître, ma femme et mes enfants; je refuse de devenir libre,
6. Son maître le conduira au tribunal de Dieu, il le placera devant la porte contre le seuil, et il lui percera les oreilles avec une petite alêne; alors le serviteur restera à son service à perpétuité.
7. Si un homme vend sa fille comme esclave, elle ne sortira pas comme sortent les servantes.
8. Que si elle n'a pas été agréable au maître après leurs fiançailles, il la laissera aller moyennant rançon; mais il ne pourra la vendre chez une nation étrangère, sous prétexte qu'il aurait trouvé en elle un motif de répudiation.
9. S'il l'a fiancée à son fils, il la traitera selon la justice due aux filles libres.
10. Si le maître la remplace pour lui-même par une autre, il ne la sèvrera ni de sa société, ni de vêtements, ni des choses nécessaires.
11. S'il manque à l'une de ces trois conditions, elle sortira sans rançon, sans rien payer.
12. Si un homme en frappe un autre et si celui-ci meurt, que le premier soit puni de mort.
13. Mais si c'est involontairement, s'il a frappé un homme que Dieu aura livré à ses

mains, je désignerai un lieu où il se réfugiera.

14. Si un homme a guetté son prochain et l'a tué par ruse, s'il s'est enfui, tu le prendras, même à mon autel, pour qu'il soit mis à mort.

15. Que celui qui frappera son père ou sa mère soit puni de mort.

16. Que celui qui maudira son père ou sa mère soit puni de mort.

17. Que celui qui aura ravi un des fils d'Israël soit puni de mort; soit que l'ayant forcé, il l'ait vendu, soit qu'on le trouve chez lui.

18. Si deux hommes se sont querellés, et que l'un ait frappé son prochain du poing ou avec une pierre, et que celui-ci ne meure pas, mais qu'il ait gardé le lit;

19. S'il peut sortir appuyé sur un bâton, celui qui l'aura frappé ne sera pas condamné, mais il l'indemniserà pour le chômage, et il paiera les frais de la guérison.

20. Si un homme frappe du bâton son serviteur ou sa servante, et si la mort s'ensuit, il sera poursuivi en justice pour être puni.

21. Mais si le blessé survit un jour ou deux, que le maître ne soit pas poursuivi; car c'est son argent.

22. Si deux hommes se battent et qu'une femme grosse soit frappée, et qu'il en sorte un enfant non encore formé, le coupable paiera le dommage, selon l'estimation du mari de la femme.

23. Mais si l'enfant est formé, le coupable donnera vie pour vie,

24. Œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied,

25. Brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure.

26. Si un homme a porté un coup à l'œil de son serviteur ou à l'œil de sa servante, et que l'œil soit perdu, il renverra libre le blessé, pour prix de l'œil perdu.

27. S'il a cassé une dent à son serviteur ou une dent à sa servante, il les renverra libres, pour prix de la dent perdue.

28. Si un taureau a frappé de sa corne un homme ou une femme et que le blessé en meure, le taureau sera lapidé et l'on ne mangera pas sa chair, mais le maître du taureau sera innocenté.

29. Si le taureau a depuis longtemps l'habitude de frapper de la corne, qu'on l'ait déclaré à son maître sans qu'il l'ait enfermé, et que le taureau tue homme ou femme, le taureau sera lapidé et le maître mis à mort.

30. Si une rançon lui est imposée, il pourra racheter sa vie au prix de la rançon qui lui aura été imposée.

31. Si le taureau a frappé de sa corne un fils ou une fille, la sentence sera la même.

32. S'il a blessé un serviteur ou une servante, on donnera au maître trente drachmes d'argent, et le taureau sera lapidé.

33. Si quelqu'un creuse un puits, ou bâtit une citerne en pierres de taille et qu'il n'en couvre pas l'orifice, et qu'un veau ou un âne y tombe,

34. Le maître du puits ou de la citerne sera puni, il donnera de l'argent à leur maître, mais la bête morte sera pour lui.

35. Si le taureau d'un homme frappe à mort le taureau de son voisin, ils vendront le taureau vivant, ils en partageront le prix, et ils partageront le taureau mort.

36. S'il est reconnu que le taureau avait depuis longtemps l'habitude de frapper de la corne, et qu'on l'avait déclaré au maître sans qu'il l'eût enfermé, celui-ci rendra taureau pour taureau, et la bête morte sera pour lui.

CHAPITRE 22

1. Si un homme vole un veau ou une brebis, et qu'il l'égorge ou le vende, il rendra cinq veaux pour le veau, et quatre brebis pour la brebis.

2. Si le voleur a été trouvé perçant le mur, et que blessé, il meure; il n'y a point de

meurtre à son sujet.

3. Si le soleil était levé, celui qui a frappé le voleur est coupable qu'on le mette à mort; si le voleur n'a rien, qu'on le vende pour prix de l'objet volé.

4. Si la bête volée vit encore et est trouvée dans ses mains, depuis l'âne jusqu'à la brebis, il en rendra le double.

5. Si quelqu'un cause du dommage dans un champ ou une vigne, et s'il laisse son bétail paître dans le champ d'autrui, il indemniserà de son propre champ, selon ses produits. Si tout le champ d'autrui a été dévoré, il indemniserà du meilleur de son champ et du meilleur de sa vigne.

6. Si un feu rencontrant des épines gagne de proche en proche et brûle des meules ou des épis, ou la récolte d'un champ, celui qui aura allumé le feu paiera la perte.

7. Si un homme donne à son voisin de l'argent ou un objet à garder, et que le dépôt soit volé en la maison du dépositaire, si le voleur est découvert il rendra le double ;

8. Mais si le voleur n'est pas trouvé, le dépositaire ira devant Dieu et jurera qu'il n'a point agi méchamment au sujet du dépôt,

9. Ni du délit déclaré; que l'on ait pris veau, ou âne, ou brebis, ou vêtement, ou quoi que ce soit, un jugement sera rendu devant Dieu entre le plaignant et le dépositaire, et celui qui sera découvert par le Seigneur restituera le double.

10. Si un homme donne à garder à son voisin âne ou veau , brebis ou autre bête, et que la bête soit malade ou morte, ou prise de vive force par l'ennemi sans que personne le sache,

11. Il y aura, entre les deux hommes, serment devant Dieu; le dépositaire jurera qu'il n'a pas agi méchamment au sujet du dépôt; le voisin ainsi l'agréera, et il n'y aura point d'indemnité.

12. Mais si la bête a été dérobée chez lui, il indemniserà le maître de la bête.

13. Si elle a été prise par une bête fauve, il le conduira sur ses traces, et ne devra rien.

14. Si un homme a emprunté à son voisin une bête qui tombe malade, qui meure ou qui soit prise de vive force par l'ennemi, et cela en l'absence du maître, il paiera l'indemnité.

15. Mais si le maître était avec la bête, l'emprunteur ne paiera rien; si c'était un homme à gages, il perdra son salaire.

16. Si un homme trompe une vierge qui n'est point encore fiancée, et s'il dort avec elle, il lui donnera une dot et l'épousera;

17. Mais s'il s'y refuse ou si le père de la vierge ne veut pas qu'il l'ait pour femme, il lui donnera autant d'argent qu'on en donne pour doter les vierges.

18. Vous ne souffrirez point les magiciens.

19. Celui qui se sera accouplé à une bête, punissez-le de mort.

20. Celui qui sacrifiera à des dieux autres que le Seigneur sera exterminé.

21. Vous ne maltraitez pas l'étranger et vous ne l'opprimerez point ; car vous étiez étranger en la terre d'Égypte.

22. Vous ne maltraitez jamais la veuve ni l'orphelin.

23. Si vous les maltraitez, s'ils crient vers moi, j'entendrai leurs cris;

24. Et je serai courroucé en mon Cœur, et je vous ferai périr par l'épée; vos femmes deviendront veuves, et vos enfants orphelins.

25. Si chez toi tu prêtes de l'argent à ton frère pauvre tu ne le presseras pas, et tu ne lui demanderas point d'intérêt.

26. Si tu as pris en nantissement le manteau de ton voisin, tu le lui rendras avant le coucher du soleil.

27. Car c'est son vêtement unique, l'unique voile de sa nudité: avec quoi dormirait-il ? Si donc il crie vers moi, je l'écouterai, parce que je suis miséricordieux.

28. Tu ne maudiras point les dieux, tu n'injurieras point le prince de ton peuple.

29. Tu ne différeras point l'offrande des prémices de tes aires et de tes pressoirs; tu me donneras les premiers-nés de tes fils.

30. Tu me donneras aussi le premier-né de ta génisse, de ta brebis, de ton ânesse; tu le laisseras sept jours sous sa mère; le huitième jour tu me le donneras.

31. Vous serez des hommes saints devant moi, et vous ne mangerez point de chair enlevée par les bêtes fauves; vous la jetterez aux chiens.

CHAPITRE 23

1. Tu n'accueilleras point un vain bruit; tu ne t'entendras point avec l'injuste pour porter un injuste témoignage.
2. Tu ne seras pas avec le plus grand nombre pour le mal, et tu ne te joindras pas à la multitude pour dévier avec le plus grand nombre et exclure la justice.
3. Tu n'auras pas de pitié même en faveur du pauvre dans les jugements.
4. Si tu rencontres égaré le bœuf ou l'âne de ton ennemi, ramène-le et rends-le-lui.
5. Si tu vois, tombé sous sa charge, l'âne de ton ennemi, tu ne passeras pas outre, mais tu aideras ton ennemi à le relever.
6. Garde-toi de faire dévier la justice, quand tu jugeras le pauvre.
7. Abstiens-toi de toute sentence inique; ne fais périr ni l'innocent, ni le juste; n'absous pas l'impie pour des présents.
8. N'accepte point de présents : les présents aveuglent les yeux de ceux qui voient; ils pervertissent les paroles de justice.
9. N'opprimez pas l'étranger; car vous savez ce qu'est la vie de l'étranger, vous avez été vous-mêmes étrangers en la terre d'Égypte.
10. Tuensemenceras ta terre six ans, et tu recueilleras ses produits.
11. Mais la septième année, tu feras rémission, et tu la laisseras reposer, et les pauvres de ta maison mangeront ses fruits; et ce qui en restera, les bêtes sauvages le mangeront. Tu en useras de même à l'égard de ta vigne et de ton plant d'oliviers.
12. Pendant six jours, tu feras des travaux; mais le septième jour repos, afin que ton bœuf et ton âne se reposent, afin que le fils de ta servante et le mercenaire étranger respirent.
13. Observez tout ce que je vous ai dit; ne gardez point le souvenir du nom des dieux étrangers, qu'on ne l'entende jamais sortir de votre bouche.
14. Fêtez-moi à trois époques de l'année.
15. Ayez soin de faire la fête des azymes; pendant sept jours vous mangerez des azymes, selon ce que je vous ai prescrit, au moment opportun du mois des nouveaux blés; car c'est en ce mois que ta es sorti d'Égypte; tu ne paraîtras point devant moi les mains vides.
16. Fais aussi la fête de la moisson, des prémices de tes travaux, quel que soit le grain que tu aies semé en ton champ; puis, la fête de fin d'année, quand tu auras recueilli tous les fruits de tes champs.
17. À trois époques de l'année, tout mâle chez toi comparaitra devant ton Dieu.
18. Lorsque j'aurai chassé les nations devant toi, lorsque j'aurai dilaté les limites, tu ne verseras pas sur des pains levés le sang des sacrifices; tu ne garderas pas jusqu'au lendemain la graisse de ma fête.
19. Tu feras offrande à la maison du Seigneur ton Dieu des prémices de ton champ; tu ne feras point cuire d'agneau dans le lait de sa mère.
20. Voilà que j'envoie devant toi mon ange, afin qu'il te protège dans la voie, et qu'il t'introduise en la terre que je t'ai préparée.
21. Fais attention à toi, écoute-le, et ne lui désobéis point; car il ne te cédera pas, puisque mon nom est avec lui.
22. Si vous prêtez à ma voix une oreille attentive, si vous faites tout ce que je vous prescris, et si vous maintenez mon alliance, vous serez mon peuple à part parmi toutes les nations; car toute la terre est à moi, mais vous serez pour moi un sacerdoce royal et une nation sainte. Dis toutes ces paroles aux fils d'Israël : Si vous

prêtez l'oreille à ma voix, si vous faites ce que je prescris, je haïra ceux qui vous haïssent, je serai l'ennemi de vos ennemis.

23. Car mon ange marchera pour te guider, et il t'introduira chez l'Amorrhéen, l'Hettéen, le Phérezéen, le Chananéen, le Gergéséen, l'Évéen, le Jébuséen; et je les détruirai.

24. Tu n'adoreras pas leurs dieux, et tu ne feras pas à ces dieux de sacrifices; tu n'imiteras pas ces peuples en leurs œuvres; mais tu les extermineras, tu briseras leurs colonnes.

25. Et tu sacrifieras au Seigneur ton Dieu; alors, je bénirai ton pain et ton vin et ton eau, et je détournerai de vous les maladies.

26. Il n'y aura point sur votre terre d'homme sans enfants, de femme stérile; je multiplierai le nombre de vos jours.

27. J'enverrai devant toi l'épouvante; je frapperai de stupeur les nations chez qui tu entreras, je mettrai en fuite tous les ennemis.

28. J'enverrai devant toi des essaims de guêpes, et tu chasseras loin de toi les Amorrhéens, et les Évéens, et les Chananéens, et les Hettéens.

29. Je ne les expulserai pas en une année, de peur que la terre promise ne devienne un désert, et que les bêtes fauves des champs ne pullulent pour te nuire.

30. Je les chasserai devant toi peu à peu, jusqu'à ce que tu aies multiplié et que tu partages la terre.

31. Et je poserai tes limites de la mer Rouge à la mer des Philistins, et du désert au grand fleuve Euphrate. Je livrerai à tes mains ceux qui sont établis en la terre, et je les chasserai loin de toi.

32. Tu ne feras point alliance avec ces peuples ni avec leurs dieux.

33. Et ils ne demeureront point dans ta terre, de peur qu'ils ne te fassent pécher contre moi; car si tu sers leurs dieux, ils seront pour toi un sujet de chute.

CHAPITRE 24

1. Le Seigneur dit encore à Moïse : Monte vers le Seigneur avec Aaron, Nadab, Abiud et soixante-dix des anciens d'Israël; qu'ils adorent de loin le Seigneur.

2. Moïse seul viendra près du Seigneur; les autres n'approcheront pas de lui, et le peuple ne montera pas avec eux.

3. Moïse descendit donc; il rapporta au peuple toutes les paroles et les ordonnances de Dieu; et le peuple répondit tout d'une voix, et il dit : Nous exécuterons tout ce que t'a dit le Seigneur; nous obéirons.

4. Moïse écrivit ensuite toutes les paroles du Seigneur, et, s'étant levé de grand matin, il éleva un autel au pied de la montagne, plus douze pierres pour les douze tribus d'Israël.

5. Puis, il envoya les jeunes gens des fils d'Israël, et ils amenèrent des holocaustes, et ils sacrifièrent à Dieu de jeunes veaux, comme hosties pacifiques.

6. Moïse, ayant pris la moitié du sang, la versa en des urnes, et il répandit l'autre moitié devant l'autel.

7. Et prenant le livre de l'alliance, il le lut au peuple, qui répondit : Nous ferons tout ce qu'a dit le Seigneur; nous obéirons.

8. Et Moïse, ayant pris le sang des urnes, aspergea le peuple, et il dit : Voici le sang de l'alliance que le Seigneur a cimentée avec vous au sujet de toutes ces paroles.

9. Après cela, Moïse monta avec Aaron, Nadab, Abiud et soixante-dix des anciens d'Israël.

10. Et ils virent le lieu où se tenait le Dieu d'Israël; ils virent sous ses pieds comme un ouvrage en pierres de saphir, comme une image du firmament du ciel dans sa pureté.

11. Cependant, aucun des élus d'Israël n'expira; ils se présentèrent au lieu où était le Seigneur, et ils mangèrent, et ils burent.
12. Le Seigneur alors dit à Moïse : Monte jusqu'à moi sur la montagne, et je te donnerai les tables de pierre, la loi et les commandements que j'ai écrits pour les gouverner.
13. Et Moïse s'étant levé avec Josué, ils montèrent sur la cime de Dieu.
14. Ils avaient dit aux anciens : Ne bougez d'où vous êtes jusqu'à ce que nous revenions vers vous; voici avec vous Aaron et Hur: si quelqu'un a une cause à juger, qu'il aille devant eux.
15. Moïse donc avec Josué monta sur la montagne, et une nuée enveloppa la montagne.
16. La gloire de Dieu descendit sur le mont Sina, pendant six jours la nuée enveloppa la montagne, et le septième jour, Dieu, du milieu de la nuée, appela Moïse.
17. Et la gloire de Dieu apparaissait sur la cime du mont comme un feu flamboyant, aux yeux des enfants d'Israël.
18. Moïse entra au milieu de la nuée, il monta sur la cime, et il y resta quarante jours et quarante nuits.



CHAPITRE 25

1. Et le Seigneur parla à Moïse, disant :
2. Parlé aux fils d'Israël, prends des prémices de toutes choses, au gré de leur cœur, recueillez pour moi ces prémices.
3. Voici les prémices que vous prendrez d'eux : de l'or, de l'argent, de l'airain,
4. De l'hyacinthe, de la pourpre, de l'écarlate double, du fil de lin, des poils de chèvres,
5. Des peaux de bédons teintes en rouge, des peaux bleues, des bois incorruptibles,
6. De l'huile à éclairer, des parfums pour l'huile de l'onction et pour la composition de l'encens,
7. Des cornalines, des pierres à graver pour l'éphod et pour la longue robe.
- 8 . Et tu me feras un sanctuaire, et j'apparaîtrai parmi vous.
9. Tu feras ce lieu et ses ornements conformément au modèle du tabernacle que je te montre sur la montagne, conformément au modèle des ornements; voici comment tu les feras
10. Tu feras, pour moi, l'arche du témoignage en bois incorruptibles longue de deux coudées et demie, large d'une coudée et demie, haute d'une coudée et demie.
11. Et tu la revêtiras d'or pur; tu la revêtiras d'or en dehors et au dedans, et elle aura des cymaises d'or, tournées en cercle.
12. Tu fabriqueras pour elle quatre anneaux d'or, que tu poseras sur les quatre côtés : deux anneaux sur le côté antérieur, deux anneaux sur le côté de derrière.
13. Tu feras aussi des leviers de bois incorruptible, que tu revêtiras d'or pur le plus fin,
14. Et tu les introduiras dans les anneaux des coins de l'arche, afin d'enlever l'arche par leur moyen.
15. Les leviers demeureront toujours dans les anneaux de l'arche, et seront immuables,
16. Et tu mettras dans l'arche les témoignages que je te donnerai.
11. Pour couvrir l'arche, tu feras un propitiatoire d'or le plus pur, long de deux coudées et demie, large d'une coudée et demie.
18. Et tu feras deux chérubins d'or ciselé, que tu poseras des deux côtés du propitiatoire.
19. Les deux chérubins seront, l'un. sur un côté du propitiatoire; l'autre, sur l'autre côté; tu feras les deux chérubins sur les deux côtés.
20. Les deux chérubins auront les ailes étendues en haut, ils ombrageront de leurs ailes le propitiatoire, le visage tourné l'un vers l'autre; vers le propitiatoire, sera tourné le visage des chérubins.
21. Et tu placeras le propitiatoire au haut de l'arche, et, dans l'arche, tu mettras les témoignages que je te donnerai.
22. De cette arche, je me manifesterai à toi, je te parlerai du haut du propitiatoire, entre les deux chérubins qui seront sur l'arche du témoignage, et je te donnerai tous mes ordres pour les fils d'Israël.
23. Tu feras aussi, en la revêtant d'or pur, une table de deux coudées, large d'une coudée, haute d'une coudée et demie.
24. Et tu feras, tout autour d'elle, des cymaises d'or; et elle aura une couronne d'une palme de largeur.
25. Et tu mettras à la couronne une cymaise tordue tout autour.
26. Tu feras quatre anneaux d'or, et tu poseras les quatre anneaux au-dessous de la couronne, aux quatre coins où seront les pieds de la table.
27. Ces anneaux seront pour recevoir les leviers, afin par leur moyen d'enlever la table. Tu feras ces leviers en bois incorruptible, tu les revêtiras d'or pur, et par leur moyen on enlèvera la table.

29. Tu feras pour elle les plats, et les encensoirs, et les urnes à puiser des libations, et les coupes pour les répandre; tu les feras en or pur.
30. Et tu placeras sur la table les pains de proposition pour être sans cesse devant moi.
31. Et tu feras un chandelier d'or pur, il sera ciselé; sa tige, ses branches, ses coupes, ses pommes et ses lis, seront tout d'une pièce.
32. Six branches sortiront des côtés : trois d'un côté, trois de l'autre côté.
33. Et tu feras, pour chaque branche, trois coupes façonnées comme des noix; et, sur chaque branche, une pomme et un lis; telles seront les six branches sortant du chandelier.
34. Et tu feras, sur le chandelier, quatre coupes façonnées comme des noix, et ses pommes et ses lis seront avec les branches
35. Il y aura une pomme sous deux branches du chandelier, et une pomme sous quatre branches du chandelier; il en sortira donc six branches. Et il y aura, sur le chandelier, quatre coupes façonnées comme des noix.
36. Que les pommes et les branches soient tout d'une pièce, et que l'ensemble soit d'une seule pièce d'or ciselé.
37. Et tu feras, pour le chandelier, sept lampes, et tu les poseras par-dessus, et elles brilleront sur une seule rangée.
38. Et tu feras, en or pur, ses mouchettes et ses récipients.
39. Tous ces appareils pèseront un talent d'or pur.
40. Examine, et fais selon le type qui t'est montré sur la montagne.

CHAPITRE 26

1. Et tu feras le tabernacle avec dix courtines de fin lin retors, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate retors, ouvrage varié, œuvre du tisserand.
2. Chaque courtine aura -vingt-huit coudées de long, sur quatre de large; de même, mesure, seront toutes les courtines.
3. Cinq courtines seront ajustées l'une tenant à l'autre, et les cinq autres courtines seront attachées l'une à l'autre.
4. Tu feras des attaches d'hyacinthe sur la lisière de l'une des courtines, pour la nouer à la suivante; tu feras de même sur la lisière de la courtine opposée, pour la nouer à la première.
5. Tu feras cinquante attaches à chaque courtine, et tu feras cinquante attaches à la suivante, pour les réunir l'une à l'autre, les attaches se correspondant face à face exactement.
6. Tu feras cinquante anneaux d'or et tu en oindras les courtines l'une à l'autre à l'aide des anneaux, et elles formeront un seul tabernacle.
7. Tu feras aussi des couvertures en peaux velues pour abriter et envelopper le tabernacle, et tu en feras onze.
8. Elles auront trente coudées de long, sur quatre de large; de même mesure seront toutes les couvertures.
9. Tu joindras cinq couvertures, et tu joindras les six autres couvertures, et tu replieras en deux la moitié de la sixième sur le devant du tabernacle.
10. Tu feras cinquante attaches sur la lisière de chaque couverture, pour les réunir ensemble; et tu feras cinquante attaches sur la lisière de la couverture suivante, pour l'adapter à la première.
11. Tu feras cinquante anneaux d'airain, au moyen desquels tu réuniras les attaches, et tu joindras ainsi les couvertures qui n'en feront plus qu'une seule.
12. Et tu fixeras par le bas et par les deux extrémités l'excédant de longueur des

couvertures du tabernacle; la moitié de couverture qui restera, tu la replieras, car il y aura excédant de couvertures du tabernacle, et tu en envelopperas le derrière du tabernacle.

13. Tu replieras l'excédant de longueur des couvertures du tabernacle, une coudée d'un côté et une coudée de l'autre, de telle sorte qu'il soit couvert.

14. Tu feras, pour le tabernacle, une toiture double, le dessous en toisons de béliers teintes en rouge; et par-dessus une couverture de peaux de béliers teintes en bleu.

15. Et tu feras les colonnes du tabernacle en bois incorruptible.

16. Chaque colonne aura dix coudées de haut, sur une coudée et demie d'épaisseur.

17. Il y aura à chaque colonne deux jointures correspondant l'un à l'autre; et il y en aura à toutes les colonnes du tabernacle.

18. Il y aura vingt colonnes du côté du nord;

19. Puis, tu feras quarante bases d'argent pour les vingt colonnes; une colonne aura une base pour chacune de ses extrémités; une autre colonne une base pour chacune de ses extrémités.

20. Et le second côté, celui du midi, aura vingt colonnes.

21. Elles auront quarante ornements d'argent; une colonne aura, un ornement pour chacune de ses extrémités; une autre colonne un ornement pour chacune de ses extrémités.

22. Et derrière le tabernacle, du côté de la mer (à l'occident), il y aura six colonnes.

23. Tu feras aussi deux colonnes sur les angles du tabernacle, derrière le tabernacle.

24. Elles seront semblables par la base, et semblables par les chapiteaux qui seront réunis. Ainsi tu feras pour les deux anges qui seront semblables.

25. Il y aura huit colonnes et seize bases d'argent; à chaque colonne une base, pour chacune de ses extrémités, et à une autre colonne une base, pour chacune de ses extrémités.

26. Et tu feras des barres de bois incorruptible : cinq pour chaque colonne de l'un des côtés du tabernacle;

27. Cinq barres par colonne de l'autre côté du tabernacle, et cinq barres par colonne des angles de derrière du tabernacle, du côté de la mer.

28. La barre du milieu, entre deux colonnes, ira de l'une à l'autre.

29. Tu revêtiras d'or fin toutes les colonnes; et tu feras en or les anneaux dans lesquels tu engageras les barres, et tu revêtiras les barres d'or pur.

30. Tu dresseras ainsi le tabernacle, selon le modèle qui t'en a été montré sur la montagne.

31. Tu feras aussi un voile d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate filé, et de fin filé, et il sera tissu : œuvre variée.

32. Et tu le placeras sur quatre colonnes incorruptibles, revêtues d'or pur, qui auront des chapiteaux d'or et quatre bases d'argent.

33. Tu poseras le voile sur les colonnes, et tu introduiras, à l'intérieur du voile, l'arche du témoignage, et le voile séparera pour vous le saint du Saint des saints.

34. Avec ce voile, tu cacheras l'arche du témoignage dans le Saint des saints.

35. Et tu placeras la table devant le voile, et le chandelier vis-à-vis la table, du côté du tabernacle qui regardera le midi; et la table sera au nord.

36. Tu feras en outre, à la porte du tabernacle, un voile d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate filé, et de lin filé; œuvre du brodeur.

37. Et tu feras, pour le voile, cinq colonnes que tu revêtiras d'or pur, et leurs chapiteaux seront d'or, et les cinq bases seront d'airain jeté en fonte.

CHAPITRE 27

1. Tu feras ensuite un autel de bois incorruptible, long de cinq coudées, large de cinq coudées; il aura quatre faces, et trois coudées de haut.
2. Tu feras des cornes aux quatre angles du haut; les cornes seront en saillie, et revêtues d'airain.
3. Tu feras une couronne à l'autel; et tu feras en airain sa table, et ses burettes, et ses réchauds, et ses crochets, et tous ses ustensiles.
4. Tu feras aussi, pour l'autel, une grille d'airain à mailles; et tu feras, pour les quatre angles, quatre anneaux d'airain,
5. Que tu mettras au-dessous de la grille de l'autel; et la grille s'étendra jusqu'au milieu de celui-ci.
6. Tu feras pour l'autel des leviers de bois incorruptible, que tu revêtiras d'airain,
7. Et que tu introduiras dans les anneaux, le long des côtés de l'autel, pour l'enlever.
8. Tu feras l'autel creux et en panneaux, selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne; c'est ainsi que tu le feras.
9. Tu formeras, pour le tabernacle, un parvis du côté du sud; les tentures du parvis seront de lin filé, longues de cent coudées de ce côté.
10. Il aura vingt colonnes avec vingt bases; leurs anneaux et les agrafes seront revêtus d'argent.
11. De même, du côté du nord, la tenture sera de cent coudées de long, avec vingt colonnes, et leurs vingt bases d'airain; et tu revêtiras d'argent les bases, les anneaux et les agrafes.
12. La largeur du parvis, du côté de la mer, sera de cinquante coudées, avec dix colonnes et dix bases.
13. La largeur du parvis, à l'orient, sera de cinquante coudées, avec dix colonnes et dix bases.
14. Et les tentures du parvis auront, d'un côté, douze coudées de haut, avec trois colonnes et trois bases.
15. De l'autre côté, les tentures auront quinze coudées en liant, avec trois colonnes et trois bases.
16. À la porte du parvis, il y aura un voile haut de vingt coudées en hyacinthe, pourpre, écarlate filé et lin filé, avec broderies à l'aiguille; il aura quatre colonnes et quatre bases.
17. Toutes les colonnes, autour du parvis, seront revêtues d'argent; elles auront des chapiteaux d'argent, et des bases d'airain.
18. Le parvis aura, des deux côtés, cent coudées de long, et devant et derrière cinquante coudées de large; ses tentures auront en hauteur vingt-cinq coudées, et les colonnes auront des bases d'airain.
19. Et tout l'ameublement, et tous les ustensiles, et les piquets du parvis seront d'airain.
20. Ordonne encore aux fils d'Israël de te donner de l'huile d'olive, sans lie, pure, pilée au mortier, pour brûler et éclairer; car la lampe doit brûler toujours,
21. Dans le tabernacle du témoignage, devant le voile de l'alliance; Aaron et ses fils la feront brûler devant le Seigneur du soir au matin. C'est une loi perpétuelle pour toutes les générations des fils d'Israël.

CHAPITRE 28



1. Fais aussi venir vers toi Aaron, ton frère, et ses fils pour que, parmi les fils d'Israël, Aaron, Nabad, Abiu, Eléazar et Ithamar, fils d'Aaron, soient mes prêtres.
2. Et tu feras des vêtements sacrés pour Aaron, ton frère, en signe de gloire et d'honneur.
3. Parle aux sages d'intelligence, à ceux que j'ai remplis de l'esprit de sagesse; qu'ils fassent la tunique sacrée d'Aaron, avec laquelle il exercera, dans le lieu saint, mon sacerdoce.
4. Voici les vêtements qu'ils feront : le rational, l'éphod, la longue robe, la tunique garnie d'une frange, la tiare et la ceinture; ils feront les vêtements sacrés d'Aaron et de ses fils, pour qu'ils exercent mon sacerdoce.
5. Et ils emploieront l'or, l'hyacinthe, la pourpre, l'écarlate et le lin.
6. L'éphod sera en fin lin retors , tissu du brodeur.

7. L'éphod sera de deux pièces jointes l'une à l'autre, et attachées sur les côtés.

8. Et le tissu des deux pièces dont il se couvrira, sera d'or pur, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate filé et de lin retors.

9. Tu prendras deux pierres fines d'émeraude, et tu graveras les noms des fils d'Israël :

10. Six noms sur l'une des deux pierres, et les six autres noms sur la seconde pierre, selon l'ordre de leur naissance :

11. Ouvre d'art de travailler la pierre; tu y graveras les noms des fils d'Israël comme on grave un cachet.

12. Et tu mettras les deux pierres sur les épaulières de l'éphod, pour servir de mémorial. aux fils d'Israël. Aaron portera les noms des fils d'Israël sur ses deux épaules; c'est un mémorial pour eux.

13. Tu feras aussi des boucles en or pur,

14. Et deux petites chaînes d'or pur tressé, mêlées de fleurs, et tu passeras ces chaînes tressées dans les boucles, pour qu'elles soient fixées sur l'éphod par devant.

15. Et tu feras le rational du jugement, œuvre du brodeur, selon la mesure de l'éphod; tu le feras d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate filé, et de lin filé.

16. Tu le feras carré; il sera double, long d'un palme, large d'un palme.

17. Et tu y entrelaceras un tissu, enchâssant quatre rang des de pierres; il y aura une rangée de cornaline, de topaze et d'émeraude : première rangée.

18. La seconde rangée sera d'escarboucle, de saphir, de jaspe.

19. La troisième de figure, d'agate, d'améthyste.

20. La quatrième de chrysolite, de béryl et d'onyx; ces pierres seront montées sur or, enchâssées dans l'or. Les pierres seront ainsi rangées par ordre, et

21. Porteront les noms des fils d'Israël douze pierres, douze noms gravés comme on grave un cachet; chacune aura le nom d'une des douze tribus d'Israël.

22. Et tu feras, sur le rational, des chaînes tressée, ouvrage en mailles d'or pur,

23. Ainsi que deux anneaux d'or, que tu mettras sur les deux coins supérieurs du rational.

24. Tu placeras les chaînes en mailles d'or, dans les anneaux des deux côtés du rational.

25. Tu les passeras dans les deux boucles des épaulières de l'éphod, par devant.

26. Tu feras aussi deux anneaux d'or, et tu les poseras sur les deux extrémités du rational, d'une pointe à l'autre de l'éphod, par derrière et en dedans.

27. Tu feras deux anneaux d'or, et tu les poseras sous les épaulières de l'éphod, par devant, pour qu'ils correspondent à la couture du tissu de l'éphod.

28. Tu serreras ainsi le rational, au moyen des anneaux qui y seront fixés, et des anneaux de l'éphod, faisant saillie sur l'hyacinthe, entrelacés dans le tissu de l'éphod, afin que le rational ne se détache point de l'éphod.

29. Et Aaron portera les noms des fils d'Israël sur le rational du jugement et sur sa poitrine lorsqu'il entrera dans le saint; c'est un mémorial devant Dieu.

30. Tu mettras sur le rational du jugement : Manifestation et Vérité; et le rational sera sur la poitrine d'Aaron lorsqu'il entrera dans le saint devant le Seigneur. Et Aaron portera toujours sur sa poitrine, le jugement des fils d'Israël devant le Seigneur.

31. Et tu feras tout entière en hyacinthe la longue robe qui sera portée sous l'éphod.

32. Elle, aura au milieu une ouverture, et cette ouverture, ronde, sera bordée d'un collet; œuvre tissée, formant la lisière du tissu entier, pour qu'elle ne se déchire point.

33. Et tu feras, sous la bordure de la robe au bas, en hyacinthe, pourpre, écarlate filé et lin filé, tout autour de la robe de dessous, des grenades fleuries d'où sortiront de petits boutons de grenades. Il y aura aussi de semblables boutons de grenades en or, et il y aura entre eux tout autour de petites clochettes.

34. Une clochette suivra chaque bouton de grenade qui semblera fleurir sous la bordure de la robe de dessous, tout alentour.

35. Et lorsque Aaron, exerçant le sacerdoce, entrera dans le sanctuaire devant le Seigneur ou en sortira, la son des clochettes se fera entendre, pour qu'il ne meure

pas.

36. Tu feras une plaque d'or pur, et tu y graveras, comme on grave sur un cachet : SAINTETÉ DU SEIGNEUR.

37. Tu la poseras sur de l'hyacinthe file; et elle sera sur la tiare, par devant.

38. Elle sera sur le front d'Aaron, et Aaron citera les péchés de leurs choses saintes, les manquements de toutes les choses saintes que consacreront les fils d'Israël. Et elle sera toujours sur le front d'Aaron, afin que le Seigneur leur soit favorable.

39. Les franges qui garniront les vêtements, seront de lin, et la tiare aussi sera de lin, et la ceinture sera un ouvrage de broderie.

40. En outre, tu feras, pour les fils d'Aaron, des tuniques et des ceintures, et tu leur feras des mitres, en signe de gloire et d'honneur.

41. Tu en vêtiras Aaron, ton frère, et après lui ses fils; puis, tu les oindras, tu consacreras leurs mains, et tu les sanctifieras, afin qu'ils remplissent les fonctions de prêtres devant moi.

42. Tu leur feras aussi des caleçons de lin pour cacher la nudité de leur chair; les caleçons descendront de la hanche, aux genoux.

43. Aaron et ses fils les auront lorsqu'ils entreront dans le tabernacle du témoignage, ou lorsqu'ils iront sacrifier à l'autel du saint. Ainsi, ils ne se rendront pas coupables de péché, et ils ne mourront pas; c'est une loi perpétuelle pour Aaron et pour sa race après lui.

CHAPITRE 29

1. Voici ce que tu leur feras : tu les sanctifieras pour qu'ils exercent mon sacerdoce. Tu prendras donc du troupeau un jeune veau, et deux bœufs sans tache,

2. Avec des pains sans levain pétris dans l'huile, des gâteaux sans levain arrosés d'huile; tu les feras de fine fleur de farine.

3. Et tu les poseras en une corbeille, et tu les emporteras dans la corbeille en même temps que tu emmèneras le veau et les deux bœufs.

4. Tu conduiras Aaron et ses fils sur la porte du tabernacle du témoignage, et tu les laveras dans l'eau.

5. Après quoi, tu prendras les vêtements saints, et tu en revêtiras Aaron ton frère; tu lui mettras la tunique, la robe traînante, l'éphod et le rational; tu attacheras sur lui le rational à l'éphod.

6. Tu lui poseras la tiare sur la tête, et tu placeras sur la tiare la laine sainte.

7. Alors, tu prendras de l'huile de la consécration, et tu la verseras sur sa tête, et tu l'oindras.

8. Tu conduiras ensuite ses fils, que tu revêtiras de leurs tuniques.

9. Tu les ceindras de leurs ceintures, tu leur poseras les mitres sur la tête, et ils seront mes prêtres à jamais; et tu consacreras les mains d'Aaron et de ses fils.

10. Ensuite, tu mèneras le veau sur la porte du tabernacle du témoignage; Aaron et ses fils imposeront leurs mains sur la tête du veau devant le Seigneur auprès de la porte du tabernacle du témoignage.

11. Et tu égorgeras le veau devant le Seigneur, vers la porte du tabernacle du témoignage.

12. Puis, tu prendras du sang du veau, et, de ton doigt, tu en mettras sur les cornes de l'autel; quant au reste du sang, tu le répandras tout entier au pied de l'autel.

13. Tu prendras aussi la graisse qui enveloppe les entrailles, le lobe du foie, les deux rognons avec la graisse qui les couvre, et tu poseras le tout sur l'autel.

14. Et tu brûleras, hors du camp, les chairs du veau, sa peau et la fiente : car c'est pour le péché.

15. Ensuite, tu prendras l'un des béliers : Aaron et ses fils imposeront les mains sur la tête du bélier.
16. Tu l'égorgeras, et tu prendras de son sang que tu répandras devant l'autel, tout alentour.
17. Puis, tu partageras par membres le bélier, et tu laveras dans l'eau les intestins ainsi que tes pieds, et tu les poseras sur les membres avec la tête.
18. Tu offriras le bélier tout entier sur l'autel; c'est l'holocauste du Seigneur, en odeur de suavité; c'est le parfum pour le Seigneur.
19. Tu prendras le second bélier; Aaron et ses fils imposeront les mains sur sa tête.
20. Et tu l'égorgeras; tu prendras de son sang, et tu en mettras sur le lobe de l'oreille droite d'Aaron, sur l'extrémité de sa main droite, sur l'extrémité de son pied droit, sur les lobes des oreilles droites de ses fils, sur les extrémités des mains droites de ses fils, et sur les extrémités des pieds droits de ses fils.
21. Tu prendras aussi du sang de l'autel et de l'huile de l'onction, et tu en aspergeras Aaron et ses vêtements, ainsi que ses fils et leurs vêtements; et Aaron avec ses vêtements, ses fils et leurs vêtements, seront sanctifiés; puis, tu répandras tout autour de l'autel le sang du bélier.
22. Et tu prendras la chair du bélier, la graisse qui enveloppe les entrailles, le lobe du foie, les deux rognons avec la graisse qui les entoure et l'épaule droite : car cela est consacré.
23. Tu prendras un pain fait avec de l'huile et un gâteau de la corbeille des azymes, de ceux déposés devant le Seigneur.
24. Tu mettras ces choses dans les mains d'Aaron, et dans les mains de ses fils, tu les sépareras pour être consacrées au Seigneur.
25. Et après les avoir reprises de leurs mains, tu les porteras sur l'autel des holocaustes, en odeur de suavité pour le Seigneur; c'est l'oblation au Seigneur.
26. Tu prendras ensuite la poitrine du bélier de la consécration, lequel appartient à Aaron, et tu le mettras à part comme chose réservée au Seigneur, et ce sera ta portion.
27. Tu sanctifieras aussi la poitrine mise à part, et l'épaule qui a été enlevée et mise à part du bélier de la consécration, par Aaron et ses fils.
28. Ce sera une loi perpétuelle des fils d'Israël pour Aaron et ses fils; cette part est, en effet, réservée; c'est une offrande des fils d'Israël, parmi les hosties pacifiques offertes par eux au Seigneur.
29. La tunique du sanctuaire qui appartient à Aaron sera à ses fils après lui; c'est avec ces vêtements qu'ils seront oints et que leurs mains seront consacrées.
30. Pendant sept jours, le prêtre qui lui succédera parmi ses fils, pour entrer dans le tabernacle du témoignage et servir dans les choses saintes, en sera revêtu.
31. Tu prendras le bélier de la consécration, et tu feras cuire ses chairs en lieu saint.
32. Et Aaron et ses fils mangeront les chairs du bélier, avec les pains de la corbeille, non loin de la porte du tabernacle du témoignage.
33. Ils mangeront ces choses par lesquelles eux auront été sanctifiés, et leurs mains consacrées lors de leur consécration; nul étranger n'en mangera, car ce sont choses saintes.
34. Et s'il reste jusqu'au lendemain des pains et des chairs de la victime de la consécration, tu les brûleras, elles ne seront point mangées, car c'est chose consacrée.
35. Tu feras ainsi pour Aaron et ses fils tout ce que je fais commandé; pendant sept jours tu consacreras leurs mains.
36. Et le veau expiatoire des péchés, tu l'offriras le jour de la purification; il purifieras l'autel en faisant sur lui ces saintes offrandes et tu l'oindras pour le sanctifier.
37. Pendant sept jours tu purifieras l'autel, tu le sanctifieras; et l'autel sera très saint; quiconque touchera l'autel sera sanctifié.
38. Voici ce que tu feras sur l'autel : tu y sacrifieras chaque jour deux agneaux d'un an sans tache, en oblation perpétuelle.
39. Tu sacrifieras l'un des deux agneaux le matin, et tu sacrifieras le second agneau

sur le soir.

40. Et tu offriras par agneau un dixième de mesure de fleur de farine pétrie dans le quart d'un hin d'huile, faite au mortier, avec une libation d'un quart de hin de vin.

41. Tu sacrifieras le second agneau sur le soir, et le sacrifice se fera de même que celui du matin, avec la même libation; tu l'offriras en odeur de suavité; c'est le sacrifice au Seigneur,

42. Sacrifice perpétuel dans votre race, devant la porte du tabernacle du témoignage, là où je me manifesterai à toi en te parlant,

43. là où je donnerai mes ordres aux fils d'Israël, et où je serai sanctifié en ma gloire.

44. Je sanctifierai le tabernacle du témoignage, ainsi que l'autel, je sanctifierai Aaron ainsi que ses fils, pour qu'ils exercent mon sacerdoce.

45. Et je serai invoqué par les fils d'Israël, et je serai leur Dieu.

46. Et ils connaîtront que je suis le Seigneur leur Dieu qui les ai tirés de la terre d'Égypte, pour être par eux invoqué, pour être leur Dieu.

CHAPITRE 30

1. Tu feras l'autel de l'encens en bois incorruptible.

2. Tu lui donneras une coudée de long sur une coudée de large; il sera 3. Tu revêtiras d'or pur sa grille et ses panneaux tout autour, et ses cornes, et tu lui feras tout autour une couronne d'or en torsade.

4. Et sous sa couronne en torsade tu feras deux anneaux d'or pur, un de chaque côté; ils serviront d'anses aux leviers pour l'enlever.

5. Ceux-ci seront de bois incorruptible, et tu les revêtiras d'airain.

6. Tu placeras l'autel devant le voile qui couvre l'arche du témoignage, où je me manifesterai à toi.

7. Et tous les matins, sur cet autel, Aaron fera brûler le parfum composé et précieux; pendant qu'il nettoiera les lampes, il brûlera de l'encens sur l'autel.

8. Le soir aussi, lorsque Aaron allumera les lampes, il brûlera de l'encens sur l'autel; l'encens fumera toujours, toujours devant le Seigneur jusqu'à vos dernières générations.

9. Tu n'apporteras point d'autre parfum sur l'autel, tu n'y déposeras ni fruit, ni offrande; tu répandras pas de libations.

10. Une fois par an Aaron priera sur l'autel et les cornes de l'autel pour apaiser Dieu; il purifiera l'autel avec le sang de la purification, jusqu'à vos dernières générations; car il est très saint pour le Seigneur.

11. Le Seigneur parla encore à Moïse, et il dit :

12. Si tu fais le dénombrement des fils d'Israël, en les inspectant, chacun donnera au Seigneur la rançon de sa vie, et il n'y aura point chez eux de désastre pendant qu'ils seront inspectés.

13. Et voici ce qu'ils donneront, à mesure qu'ils se présenteront devant toi pour être visites, une drachme conforme à la double drachme consacrée ayant vingt oboles; cette drachme offerte par eux sera pour le Seigneur.

14. Quiconque passera à la visite, âgé de vingt-trois ans et au-dessus, fera cette offrande au Seigneur.

15. Le riche n'ajoutera rien, le pauvre ne retranchera rien à cette drachme donnée en offrande au Seigneur pour le rendre propice à vos âmes.

16. Tu prendras l'argent de l'offrande des fils d'Israël et tu l'emploieras à l'œuvre du tabernacle du témoignage, afin que le Seigneur, se souvienne d'eux et soit propice aux âmes des fils d'Israël.

17. Le Seigneur continua de parler à Moïse, et il dit :

18. Fais un réservoir d'airain à base d'airain, pour qu'on s'y lave; tu le placeras entre le tabernacle du témoignage et l'autel, à l'entrée du tabernacle du témoignage, et tu y verseras de l'eau.
19. Et Aaron et ses fils avec cette eau se laveront les pieds et les mains.
20. Ils se laveront avec de l'eau, ayant d'entrer dans le tabernacle du témoignage, afin de ne point mourir lorsqu'ils s'approcheront de l'autel, pour exercer le sacerdoce et offrir les holocaustes au Seigneur.
21. Ils se laveront avec de l'eau les pieds et les mains, avant d'entrer dans le tabernacle du témoignage; ils se laveront avec de l'eau, afin qu'ils demeurent pas : loi perpétuelle pour Aaron et ses générations après lui.
22. Le Seigneur parla encore à Moïse, et il dit :
23. Prends des parfums, de la fleur de myrrhe choisie, prends-en cinq cents sicles; prends deux cent cinquante sicles de cinnamome, odoriférant; prends autant de canne aromatique,
24. Avec cinq cents sicles d'iris, au poids du sicle consacré, et un hin d'huile d'olive,
25. Et fais-en de l'huile parfumée, un chrême saint, le baume par excellence, produit de l'art du parfumeur; ce sera une huile sainte pour les onctions.
26. Et tu en oindras le tabernacle du témoignage, l'arche du tabernacle du témoignage,
27. Avec tout son ameublement, et le chandelier, et tous ses ustensiles, et l'autel de l'encens;
28. L'autel des holocaustes, la table avec tous ses ustensiles et le lavoir;
29. Tu les sanctifieras, et ces choses seront saintes quiconque les touchera sera sanctifié.
30. Tu oindras aussi Aaron et ses fils, et tu les sanctifieras, pour qu'ils exercent mon sacerdoce.
31. Tu parleras ensuite aux fils d'Israël, et tu leur diras : Cette huile parfumée, chrême de l'onction, sera sainte pour vous et pour vos générations.
32. Nulle chair n'en sera ointe; on n'en fera point de pareille; c'est chose sainte, elle sera sacrée pour vous.
33. Celui qui en fera de pareille, celui qui en donnera à un étranger, sera exterminé parmi le peuple.
34. Et le Seigneur, dit à Moïse : Prends en égale quantité de l'huile de myrrhe, de, l'onyx, du galbanum odoriférant, et de l'encens diaphane.
35. Et l'on en compose un encens odoriférant, produit de l'art du parfumeur, œuvre pure et sainte.
36. Tu le couperas en petites parcelles, et tu en brûleras devant les témoignages, dans le tabernacle du témoignage, d'où je me manifesterai à toi; cet encens sera pour vous très saint.
37. Et vous n'en ferez point de pareil pour vous-mêmes; il sera par vous consacré au Seigneur.
38. Celui qui en fera de pareil pour jouir de son parfum, périra parmi le peuple.

CHAPITRE 31

1. Le Seigneur, parla ensuite à Moïse, et il dit :
2. J'ai appelé par son nom : Beseléel, fils d'Urias, fils d'Ur, de la tribu de Juda.
3. Et je l'ai rempli d'un divin esprit de sagesse d'intelligence et de science pour concevoir et diriger toutes sortes de travaux;
4. Pour construire et pour travailler l'or, l'argent, l'hyacinthe, la pourpre et l'écarlate filé;

5. Pour tailler la pierre, et mettre en œuvre le bois, et accomplir toute sorte d'ouvrages.
6. Je l'ai constitué, lui et Oliab, fils de la tribu de Dan; et j'ai donné, à tout cœur intelligent, la science, et ils s'appliqueront à exécuter tout ce que je t'ai prescrit :
7. Le tabernacle du témoignage l'arche de l'alliance, le propitiatoire dont elle sera couverte, l'ameublement du tabernacle ,
8. Et les autels, la table avec tous ses ustensiles, le chandelier d'or très pur avec tous les siens
9. Le réservoir et sa base,
10. Les vêtements sacerdotaux d'Aaron et ceux de ses fils, pour exercer mon sacerdoce,
11. L'huile de l'onction, et l'encens composé pour le sanctuaire; ils les feront selon ce que je t'ai prescrit.
12. Le Seigneur parla encore à Moïse, disant :
13. Donne mes ordres aux fils d'Israël, et dis-leur :
observez mon sabbat; c'est un signe qui vient de moi, pour vous et pour vos générations, afin que vous connaissiez que je suis le Seigneur et que c'est moi qui vous sanctifie.
14. Observez le sabbat, parce qu'il est consacré au Seigneur; celui qui le profanera mourra de mort : toute âme qui fera œuvre en ce jour-là sera exterminée parmi le peuple.
15. Tu travailleras six jours; le septième, sabbat, repos consacré au Seigneur: quiconque, fera œuvre le septième jour mourra
16. Dans toutes les générations, et les fils d'Israël observeront le sabbat.
17. C'est un testament éternel entre moi et les enfants d'Israël, c'est un signe éternel en moi, parce qu'en six jours le Seigneur a fait le ciel et la terre, et que le septième jour il s'est reposé et a cessé de créer.
18. Lorsque le Seigneur eut fini de parler à Moïse sur le mont Sina il lui donna les deux tables du témoignage, tables de pierres par le doigt de Dieu.

CHAPITRE 32

1. Cependant, le peuple, voyant que Moïse tardait à descendre de la montagne, se rassembla autour d'Aaron, et il dit : et fais-nous des dieux qui marchent devant nous; car pour Moïse, cet homme qui nous a tirés de la terre d'Égypte, nous ne savons pas ce qui lui est arrivé.
2. Aaron leur dit : Ôtez les boucles d'or des oreilles de vos femmes et de vos filles, et apportez-les-moi.
3. Et ils ôtèrent les boucles d'or des oreilles de leurs femmes et de leurs filles, et ils les apportèrent à Aaron.
4. Les ayant reçues de leurs mains, il les façonna selon un modèle, et il en fit un veau jeté en fonte, et il dit : Voici tes dieux, Israël, ceux qui t'ont fait sortir de la terre d'Égypte.
5. Et Aaron voyant le peuple, érigea devant lui un autel, et il cria à haute voix : C'est demain la fête du Seigneur.
6. Et s'étant levé de grand matin, il fit venir les holocaustes et il apporta les hosties pacifiques; cependant, le peuple s'assit pour boire et manger, puis il se leva pour jouer .
7. Le Seigneur parla alors à Moïse, et lui dit : Pars au plus vite; descends d'ici, car il a prévariqué, ton peuple, ce peuple que tu as tiré de la terre d'Égypte.
8. Ils sont bien vite sortis de la voie que je leur avais prescrite; ils se sont fait un veau

d'or, ils l'ont adoré, ils lui ont sacrifié , et ils ont dit :

9. Voici tes dieux, Israël, ceux qui t'ont fait sortir de la terre d'Égypte.

10. Laisse-moi donc, que dans mon courroux contre eux je les écrase, et je te placerai ensuite à la tête d'un grand peuple.

11. Et Moïse pria devant la face, du Seigneur Dieu , et il dit : Pourquoi, Seigneur, êtes-vous plein de colère contre votre peuple, contre ce peuple que vous avez tiré de la terre d'Égypte, par votre grande puissance et votre bras très haut ?

12. Que les Égyptiens ne puissent pas dire : C'est par méchanceté qu'il les a fait sortir, pour les faire périr dans les montagnes et disparaître de la terre; apaisez le courroux de votre cœur, soyez miséricordieux envers la perversité de votre peuple.

13. Souvenez-vous de vos serviteurs Abraham, Isaac et Jacob, à qui de vous-même vous avez juré, disant : Je multiplierai votre race comme les étoiles du ciel; et ajoutant que vous leur donneriez toute cette terre, et qu'ils la posséderaient à jamais.

14. Et le Seigneur s'apaisa et conserva son peuple.

15. Et s'étant retourné, Moïse descendit de la montagne, tenant en ses mains les deux tables du témoignage, tables de pierre gravées en deux colonnes à droite et à gauche.

16. Ces tables étaient l'œuvre de Dieu, les caractères de Dieu y étaient gravés.

17. Alors, entendant la voix du peuple, Josué dit à Moïse : Des cris de guerre viennent du camp.

18. Et Moïse dit : Non, ce n'est pas la voix qui excite le courage, ni la voix qui crie la fuite, mais une voix chantant le vin, que j'entends.

19. Arrivé près du camp, lorsqu'il vit le veau d'or et les danses, il se courrouça en son cœur, il rejeta de ses mains les deux tables, et les brisa au pied de la montagne.

20. Puis, prenant le veau qu'ils avaient fait, il le consuma dans les flammes , il le réduisit en poudre, mit dans de l'eau cette poudre et la fit boire aux fils d'Israël.

21. Et Moïse dit à Aaron : Que t'a fait ce peuple pour que tu aies fait tomber sur lui cet énorme péché ?

22. Aaron répondit : Ne t'irrite pas, tu connais la violence de ce peuple.

23. Ils m'ont dit : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous; car pour Moïse, cet homme qui nous a amenés de la terre d'Égypte, nous ne savons pas ce qui lui est arrivé.

24. Et je leur ai dit : Si quelqu'un de vous a de l'or, qu'il en dispose. Et ils m'en ont donné, et je l'ai jeté en fonte, et ce veau en est sorti.

25. Moïse ayant vu que le peuple était brisé; car Aaron l'avait brisé, grand sujet de joie pour ses ennemis,

26. Moïse se tint debout sur la porte du camp, et dit : Qui de vous est pour le Seigneur ? qu'il vienne à moi. Et tous les fils de Lévi se réunirent autour de lui.

27. Et il leur dit : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Ceignez chacun votre glaive, traversez le camp, allez d'une porte à l'autre, et que chacun tue son frère, son voisin, son proche.

28. Et les fils de Lévi tirent ce que leur avait commandé Moïse, et en ce jour-là trois mille hommes du peuple périrent.

29. Et Moïse leur dit : Chacun de vous aujourd'hui a consacré ses mains au Seigneur avec son fils, ou son frère, pour attirer sur vous la bénédiction du Seigneur.

30. Le lendemain Moïse dit au peuple : Vous avez commis un énorme péché; je vais maintenant monter vers Dieu, afin d'implorer son pardon pour votre crime.

31. Moïse retourna donc vers le Seigneur, et il dit : Je vous implore, Seigneur, ce peuple a commis un énorme péché : ils se sont fait des dieux d'or.

32. Mais maintenant, si vous le voulez, remettez-leur ce péché; sinon effacez-moi de votre livre que vous avez écrit.

33. Le Seigneur répondit à Moïse : Si quelqu'un pèche contre moi, c'est lui que j'effacerai de mon livre.

34. Va, descends et guide ce peuple jusqu'au lieu que je t'ai dit; mon ange marchera devant ta face, et au jour où je les visiterai je ferai retomber sur eux leur péché.

35. Et le Seigneur frappa le peuple, à cause du veau d'or qu'avait fait Aaron.

CHAPITRE 33

1. Le Seigneur dit alors là Moïse : Pars, quitte ce lieu, toi et ton peuple que tu as tiré de la terre d'Égypte; va jusqu'à la terre que j'ai promise à Abraham, à Isaac, à Jacob, quand je leur ai dit : Je la donnerai à votre race.
2. J'enverrai mon ange devant la face, et il chassera l'Amorrhéen, le Hettéen, le Phérezéen, le Gergéséen, l'Évéen, le Jébuséen et le Chananéen.
3. Je t'introduirai dans la terre où coulent le lait et le miel, mais je ne marcherai point avec toi; parce que tu as un peuple revêche et que je craindrais de te faire périr sur la route.
4. Le peuple, ayant ouï cette parole menaçante, pleura amèrement.
5. Et le Seigneur dit aux fils d'Israël : Vous êtes un peuple revêche, prenez garde que je ne lassé tomber sur vous une nouvelle plaie et que je ne vous extermine; quittez donc vos vêtements de gloire et votre parure, et je vous montrerai ce que je veux faire pour vous.
6. Les fils d'Israël ôtèrent leurs robes ainsi que leurs parures, en s'éloignant du mont Horeb.
7. Moïse prit à part son tabernacle, et il le dressa hors du camp , à une grande distance, et il fut nommé tabernacle du témoignage; et quiconque cherchait le Seigneur sortait et venait auprès du tabernacle, hors du camp.
8. Lorsque Moïse entra dans le tabernacle, hors du camp, tout le peuple se tenait chacun devant la porte de sa tente, les yeux fixés sur Moïse, jusqu'à ce qu'il fût entré dans le tabernacle.
9. Or, dès que Moïse était entré dans le tabernacle, une colonne de nuée descendait et s'arrêtait vers la porte, et elle parlait à Moïse.
10. Tout le peuple voyait la colonne de nuée devant la porte du tabernacle, et tout le peuple debout adorait, chacun de la porte de sa tente.
11. Et le Seigneur parlait à Moïse face à face, comme, on parle à son propre ami. Moïse revenait ensuite au camp; et son serviteur Josué, jeune homme, fils de Nau, ne sortait pas du tabernacle.
12. Moïse dit au Seigneur : Vous n'avez dit : Conduis ce peuple, et vous ne m'avez point montré celui que vous m'enverrez pour m'accompagner, mais vous m'avez dit : Je te connais avant tous les autres, et tu as trouvé grâce, devant moi.
13. Si donc j'ai trouvé grâce devant vous, montrez-vous à moi; que je vous voie véritablement, afin que réellement je trouve grâce devant vous, et que je sois assuré que vous avez choisi pour votre peuple cette grande nation.
14. Et le Seigneur répondit : Moi-même je marcherai devant toi et je te ferai trouver le repos.
15. Moïse reprit : Si vous-même ne marchez point avec moi, ne me faites pas partir d'ici.
16. Comment, en effet, sera-t-il manifeste que moi et le peuple, avons trouvé grâce devant vous, si vous ne marchez pas avec nous ? Mais si vous m'accompagnez moi et votre peuple, nous serons glorifiés aux yeux de toutes les nations qui sont sur la terre.
17. Le Seigneur dit alors à Moïse : Je ferai ce que tu demandes; car tu as trouvé grâce devant moi, et je te connais avant tous.
18. Moïse ajouta : montrez-vous donc vous-même à moi.
19. Et le Seigneur reprit : Je passerai devant toi dans ma gloire, et je prononcerai mon nom : Le Seigneur, devant toi, j'aurai pitié de qui j'aurai pitié, et je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde.
20. Et le Seigneur ajouta : Tu ne peux voir mon visage; car nul homme, en voyant

mon visage, ne vivra.

21. Et le Seigneur dit : Vois ce lieu, près de moi, tu te tiendras sur cette pierre.

22. Lorsque passera ma gloire, je te mettrai dans l'enfoncement du rocher, et je t'ombragerai de ma main jusqu'à ce que j'aie passé.

23. Puis, j'ôterai ma main, et alors tu me verras par derrière; mais mon visage ne sera pas vu par toi.

CHAPITRE 34

1. Le Seigneur dit encore à Moïse : Taille-toi deux tables de pierre semblables aux premières, et monte près de moi sur la montagne; je graverai sur ces tables les paroles qui étaient sur les premières, que tu as brisées.

2. Sois prêt dès l'aurore, et viens sur le mont Sina, tu te tiendras là auprès de moi, sur la cime de la montagne.

3. Que personne ne monte avec toi et ne se montre sur aucun lieu de la montagne, que ni bœufs ni brebis ne paissent auprès d'elle.

4. Et Moïse tailla deux tables de pierre semblables aux premières, et, s'étant levé de grand matin, il alla, comme lui avait dit le Seigneur, sur le mont Sina, tenant les deux tables de pierre.

5. Le Seigneur descendit alors en une nuée; Moïse s'approcha de lui, et il invoqua le nom du Seigneur.

6. Et le Seigneur passa devant sa face, et Moïse l'invoqua, disant : Seigneur Dieu, plein de clémence, patient, abondant en miséricorde, véritable,

7. Fidèle à garder la justice et la compassion envers des milliers; ôtant l'iniquité, la faute, le péché, ne disculpant jamais le coupable, punissant les crimes des pères sur les enfants et les petits-enfants jusqu'à la troisième ou quatrième génération !

8. Moïse se, hâta d'adorer la face contre terre,

9. Et il dit : Si j'ai trouvé devant mon Seigneur, qu'il marche, avec nous; le peuple est revêché, mais vous ôterez nos péchés et nos dérèglements, et nous serons votre peuple.

10. Et le Seigneur dit à Moïse : J'établis mon alliance avec toi devant tout ton peuple; je ferai des choses glorieuses, que l'on n'a jamais vues sur la terre ni chez aucune nation. Et tout le peuple que tu conduis verra les œuvres de Dieu, les merveilles que je ferai pour toi.

11. Sois attentif à tout ce que je te prescris : je vais chasser devant votre face l'Amorrhéen, le Chananéen, le Phérezéen, l'Hettéen, l'Évéen, le Gergéséen et le Jébuséen.

12. Garde-foi de jamais faire d'alliance avec ceux qui sont établis sur cette terre en laquelle tu vas entrer, de peur qu'ils ne soient pour vous un sujet de chute.

13. Démolissez leurs autels, brisez leurs colonnes, arrachez leurs bois sacrés; quant aux images de leurs dieux, consommez-les dans la flamme.

14. N'adorez point de dieux étrangers, car le Seigneur Dieu est nommé zélateur; c'est un Dieu jaloux.

15. Ne fais jamais alliance avec ceux qui sont établis sur cette terre, de peur que les tiens ne se prostituent à leurs dieux, et ne leur offrent des sacrifices; que les habitants ne t'invitent et que tu n'en manges avec eux;

16. De peur aussi que tu ne prennes de leurs filles pour tes fils, ou que tu ne donnes de tes filles à leurs fils, et que tes filles ne se prostituent à leurs dieux, et que tes fils ne se prostituent à leurs dieux.

17. Tu ne te feras pas de dieux jetés en fonte.

18. Tu observeras la fête des azymes. Pendant sept jours, tu mangeras des azymes,

comme je te l'ai ordonné, dans la saison et durant la lune des blés nouveaux , car c'est dans la lune des blés nouveaux que tu es sorti de l'Égypte.

19. Tout mâle, ayant ouvert des entrailles, sera à moi; le premier-né de la génisse, le premier-né de la brebis,

20. Le premier-né de l'ânesse, tu les rachèteras moyennant une brebis, et, si tu ne les rachètes, tu en paieras la valeur. Tu rachèteras tout premier-né de tes fils; tu ne te présenteras point devant moi les mains vides.

21. Tu travailleras six jours, mais le septième est le repos; il y aura repos pour la semence, repos pour la moisson.

22. Tu me feras la fête des semaines, au commencement de la moisson des froments, et la fête de la récolte au milieu de l'année.

23. Trois fois par an, que tout mâle parmi vous se présente devant le Seigneur Dieu d'Israël.

24. Car, lorsque j'aurai chassé devant toi les nations, et dilaté tes limites, nul ne convoitera ta terre, si tu montes pour te présenter devant le Seigneur ton Dieu, à trois époques de l'année.

25. Tu n'immoleras pas sur du pain fermenté les victimes que tu feras brûler pour moi; et tu ne garderas rien, jusqu'au matin suivant, des victimes de la pâque.

26. Tu déposeras en la maison du Seigneur ton Dieu les prémices de ta terre; tu ne feras point cuire d'agneau au lait de sa mère.

27. Le Seigneur Dieu dit encore à Moïse : Écris toi-même ces paroles; car c'est sur ces paroles que je fonde mon alliance avec toi et avec Israël.

28. Et Moïse était là devant le Seigneur quarante jours et quarante nuits; il ne mangea pas de pain, il ne but point d'eau; et il grava sur les tables les commandements de l'alliance : le Décalogue.

29. Et lorsque Moïse descendit de la montagne, il tenait en ses mains les deux tables; mais, tout en descendant de la montagne, Moïse ignorait que son visage était devenu glorieux, par la conversation du Seigneur.

30. Cependant, Aaron et tous les anciens d'Israël virent Moïse; ils virent que son visage était glorieux, et ils craignirent de s'approcher de lui.

31. Moïse les appela; Aaron aussitôt se retourna vers lui avec tous les chefs du peuple, et Moïse leur parla.

32. Ensuite, tous les fils d'Israël l'abordèrent, et il leur prescrivit tout ce que le Seigneur lui avait prescrit à lui-même sur le mont Sina.

33. Et, lorsqu'il eut cessé de parler, il étendit un voile devant son visage.

34. Lorsque Moïse ensuite allait parler au Seigneur, il ôtait son voile jusqu'à ce qu'il revînt répéter aux fils d'Israël tout ce que lui avait prescrit le Seigneur.

35. Et les fils d'Israël voyaient que le visage de Moïse était glorieux, et Moïse étendait un voile sur son visage jusqu'à ce qu'il s'en allât parler au Seigneur.

CHAPITRE 35

1. Moïse ensuite rassembla toute la synagogue d'Israël, et il dit : Voici les commandements que le Seigneur veut que vous observiez :

2. Tu travailleras pendant six jours; mais le septième jour, repos, sabbat saint, repos du Seigneur; pèrisse quiconque fera œuvre en ce jour.

3. N'allumez point de feu en vos demeures le jour du sabbat; je suis le Seigneur.

4. Et Moïse parla à toute la synagogue d'Israël, disant : Voici l'ordre qu'a imposé le Seigneur, disant :

5. Prenez, parmi vos biens, l'offrande du Seigneur que quiconque s'y soumet de bon cœur, apporte au Seigneur des prémices : de l'or, de l'argent, de l'airain ,

6. De l'hyacinthe, de la pourpre, de l'écarlate double filé, du lin filé et des poils de chèvre,
7. Et des toisons de béliers teintes en rouge, et des toisons bleues, et des bois incorruptibles;
8. De l'huile à éclairer, des parfums pour l'huile de l'onction et pour la composition de l'encens;
9. Et des cornalines, des pierres à graver pour l'éphod et pour la robe traînante.
10. Qu'ensuite, tout homme sage, parmi vous, vienne, et façonne tout ce que le Seigneur a prescrit :

11. Le tabernacle, avec les attaches, les voiles, les agrafes, les leviers et les colonnes;
12. L'arche du témoignage, avec ses leviers, son propitiatoire; les voiles et les tentures du parvis, avec ses colonnes; les pierres d'émeraude, l'encens et l'huile de l'onction; la table et tous ses accessoires; le chandelier et tous ses accessoires; l'autel et tous ses accessoires; les vêtements saints du prêtre Aaron,
13. Et les vêtements sacerdotaux, les tuniques sacerdotales de ses fils, l'huile de l'onction et l'encens composé.
14. Et la synagogue entière des fils d'Israël s'éloigna de Moïse.
15. Bientôt ils revinrent, apportant, chacun au gré de son cœur, en oblation au Seigneur, des dons pour tous les travaux du tabernacle du témoignage, pour ses accessoires et les vêtements saints.
16. Et les hommes apportèrent, chacun au gré de son cœur, des bijoux d'or de leurs femmes: des cachets, des boucles d'oreilles, des anneaux, des attaches de tresse et des bracelets.
17. Et tous ceux qui avaient de l'or en apportèrent comme oblation au Seigneur; ceux qui avaient du lin, des toisons bleues, des toisons de béliers teintes en rouge, en apportèrent aussi.
18. Parmi ceux qui faisaient ainsi leurs offrandes, d'autres apportèrent de l'argent on de l'airain, comme oblation au Seigneur; ceux qui avaient des bois incorruptibles, et ce qu'il fallait pour les travaux auxquels on se préparait, en apportèrent.
19. Toute femme adroite et intelligente, habile à filer, apporta des fils d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de lin.
20. Et toutes les femmes, inspirées par de sages pensées, filèrent les poils de chèvre.
21. Les princes apportèrent les pierres d'émeraude, et les pierres qui devaient couvrir l'éphod et le rational ,
22. Ainsi que tous les parfums nécessaires à l'huile de l'onction et à l'encens composé.
23. Tout homme et toute femme, dont le cœur les y portait, se réunirent pour faire les travaux que le Seigneur avait prescrits par la voix de Moïse; les fils d'Israël apportèrent ainsi leurs oblations au Seigneur.
24. Moïse dit alors aux fils d'Israël : Le Seigneur a appelé par son nom Beseléel, fils d'Urias, fils d'Ur, de la tribu de Juda,
25. Et il l'a rempli d'un divin esprit de sagesse, d'intelligence et de science en toutes choses,
26. Pour qu'il dirige tous les travaux de construction, et qu'il façonne l'or, l'argent et l'airain
27. Pour qu'il taille les pierres, pour qu'il mette en œuvre les bois, pour qu'il fasse tous les ouvrages de sagesse.
28. Le Seigneur lui a donné, à lui et à Oliab, fils d'Achisamach, de la tribu de Dan, de progresser en habileté d'esprit.
29. Il a rempli l'un et l'autre de sagesse, d'intelligence, d'esprit, pour qu'ils sachent faire tous les ouvrages du sanctuaire, les tissus et les broderies, pour qu'ils tissent l'écarlate et le lin, pour qu'ils achèvent toute œuvre d'art et de broderie.

CHAPITRE 36

1. En conséquence, Beselél, Oliab, et tous les hommes sages d'esprit auxquels avaient été données la sagesse et la science, se mirent à l'œuvre pour faire tous les ouvrages du sanctuaire, comme les avait ordonnés le Seigneur.
2. Moïse appela Beselél et Oliab, et tous les sages à qui Dieu avait mis la science au cœur, et tous ceux qui voulaient spontanément concourir à achever les travaux.
3. Ceux-ci prirent chez Moïse les oblations qu'avaient apportées les fils d'Israël, pour les travaux du sanctuaire; en outre, ils recueillaient eux-mêmes les offrandes de ceux qui en apportaient chaque matin.
4. Bientôt tous les sages qui, chacun en son art, faisaient les travaux du sanctuaire,
5. Vinrent dire à Moïse : Le peuple apporte plus que ne demandent les travaux que le Seigneur a ordonnés.
6. Moïse alors donna ses ordres, et il fit faire, dans le camp, cette proclamation : Que ni homme ni femme ne fasse plus rien pour les prémices du sanctuaire; et il fut interdit au peuple d'en apporter encore.
7. Car les offrandes déjà faites étaient suffisantes pour l'achèvement de tout ce qu'il y avait à faire; elles furent même surabondantes.
8. Et tout sage en cet art, parmi ceux qui travaillaient, fit les vêtements du sanctuaire et du Saint des saints pour le prêtre Aaron, ainsi que le Seigneur l'avait prescrit à Moïse.
9. Et l'on fit l'éphod d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate filé et de lin filé.
10. L'on coupa les feuilles d'or en fils aussi fins que des cheveux, pour les tisser avec l'hyacinthe, la pourpre, l'écarlate filé et le lin filé; l'on fit un tissu de ces divers fils.
11. L'on fit les deux éphods joints l'un à l'autre des deux côtés, les deux tissus se rattachant l'un à l'autre.
12. Les deux éphods furent pareillement tissus d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate filé et de lin filé, comme le Seigneur l'avait prescrit à Moïse.
13. Les travailleurs préparèrent aussi les deux pierres d'émeraude, agrafées ensemble, montées sur or, portant, gravées comme on grave un cachet, les noms des fils d'Israël.
14. Ils les mirent sur les deux épaulières de l'éphod, pour servir de mémorial aux fils d'Israël, comme le Seigneur l'avait prescrit à Moïse.
15. Et ils firent le rational, tissu orné de broderies, en harmonie avec l'éphod, tissu d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate filé et de lin filé.
16. Ils firent le rational double et carré, long d'un palme, large d'un palme; double.
17. Ils y entrelacèrent un tissu, enchâssant quatre rangées de pierres, une première rangée de cornaline, de topaze et d'émeraude;
18. Une seconde rangée : d'escarboucle, de saphir, de jaspe.
19. Une troisième rangée de ligure, d'agate, d'améthyste.
20. Une quatrième enfin de chrysolite, de béril et d'onyx; toutes pierres montées sur or, enchâssées dans l'or.
21. Ces pierres furent marquées des noms des douze fils d'Israël; on y grava leurs noms comme on grave sur des cachets, douze noms pour les douze tribus.
22. Et les travailleurs firent sur le rational, des chaînes tressées en mailles d'or pur.
23. Ils firent deux boucles et des anneaux d'or; ils placèrent les deux anneaux d'or sur les deux coins supérieurs du rational.
24. Ils placèrent les chaînes en mailles d'or, sur les anneaux, des deux côtés du rational.
25. Et, aux jointures, ils passèrent les chaînes à mailles dans les deux boucles, et ils les ajustèrent sur les épaulières de l'éphod, par devant.
26. Ils firent encore deux anneaux d'or, qu'ils placèrent sur les deux extrémités du rational, d'une pointe à l'autre de l'éphod, par derrière et en dedans.

27. Et ils firent deux anneaux d'or, qu'ils posèrent sous les épaulières de l'éphod, par devant, et les ajustèrent à la couleur du tissu de l'éphod.

28. Beseléel serra ainsi le rational, au moyen de ces anneaux et des anneaux de l'éphod, faisant saillie sur l'hyacinthe, entrelacés dans le tissu de l'éphod, afin que le rational fût fixé à l'éphod, comme le Seigneur l'avait prescrit à Moïse.

29. Les travailleurs firent en outre la longue robe, de dessous l'éphod, tout entière en hyacinthe,

30. Et l'ouverture de la robe, au milieu, bordée d'un collet, pour qu'elle ne se déchirât point.

31. Ils firent, sous la bordure de la robe de dessous, tout en bas, comme de petits boutons sortant de grenades en fleur; ils les firent d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate filé et de lin filé.

32. Ils firent des clochettes d'or, et ils placèrent les clochettes, sur la bordure de la robe de dessous, tout autour, entremêlées de pommes de grenade;

33. Une clochette d'or et une grenade se succédaient sur la bordure de la robe de dessous, pour le prêtre exerçant le sacerdoce, comme le Seigneur l'avait prescrit à Moïse.

34. Ils firent des tuniques de lin, tissé pour Aaron et ses fils,

35. Et des mitres de lin, et la tiare de lin, et les caleçons de lin filé,

36. Et les ceintures de lin, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate filé, œuvre variée, comme le Seigneur l'avait prescrit à Moïse.

37. Ils firent aussi la lame d'or, la lame de sainteté, en or pur; et Beseléel grava sur la plaque, comme sur un cachet : SAINTETÉ DU SEIGNEUR.

38. Et il la posa sur la bordure d'hyacinthe pour l'attacher au haut de la tiare, comme le Seigneur l'avait prescrit à Moïse.

CHAPITRE 37

1. Ensuite ils firent, pour le tabernacle, dix courtines.

2. La longueur de l'une des courtines fut de vingt-huit coudées; elles eurent toutes la même longueur, sur une largeur de quatre coudées.

3. Et ils firent le voile d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate filé et de lin filé : œuvre tissée, œuvre variée,

4. Qu'ils placèrent sur quatre colonnes de bois incorruptible revêtu d'or fin, avec des chapiteaux d'or et des bases d'argent.

5. Et ils firent le voile de la porte du tabernacle du témoignage; ils le firent d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate filé et de lin filé : œuvre variée.

6. Ils revêtirent d'or ses cinq colonnes, et les anneaux, et les chapiteaux, et les volutes; ils firent en airain les cinq bases.

7. Ils firent le côté sud du parvis, les tentures du parvis en lin filé, sur une longueur de cent coudées,

8. Et leurs vingt colonnes et leurs vingt bases.

9. Ils firent le côté nord sur une longueur de cent coudées, comme le côté du midi, et les vingt colonnes et les vingt bases;

10. Et le côté de l'occident avec les tentures sur une longueur de cinquante coudées, et ses dix colonnes, et ses dix bases;

11. Et le côté de l'orient avec les tentures sur une longueur de cinquante coudées,

12. Ayant, d'un côté, quinze coudées de haut, avec trois colonnes et trois bases;

13. Et, de l'autre côté de la porte du parvis, ils firent des tentures de quinze coudées, et trois colonnes, et trois bases.

14. Ils firent de lin filé toutes les draperies du tabernacle;

15. Et les bases de leurs colonnes en airain, avec leurs attaches d'argent, leurs chapiteaux revêtus d'argent, et les colonnes revêtues d'argent : toutes les colonnes du parvis;
16. Et la tenture de la porte du parvis, œuvre variée d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate filé et de lin filé; elle avait vint coudées de haut, et cinq coudées de large, comme les tentures du parvis.
17. Et les quatre colonnes, avec leurs quatre bases d'airain, leurs attaches d'argent, leurs chapiteaux revêtus d'argent.
18. Enfin, ils firent d'airain tous les piquets du parvis, et ils les revêtirent d'argent.
19. Telle fut l'ordonnance du tabernacle du témoignage, comme le Seigneur l'avait prescrit à Moïse; le tabernacle fut le lieu sacerdotal; les lévites le gardèrent, à commencer par Ithamar, fils du prêtre Aaron.
20. Et Beseléel, fils d'Urias, de la tribu de Juda, le fit comme le Seigneur l'avait prescrit à Moïse;
21. Avec Oliab, fils d'Achisamach, de la tribu de Dan, qui dirigea la fabrication des tissus et des broderies d'ornements, et qui fit tisser l'écarlate et le lin.

CHAPITRE 38

1. Et Beseléel fit l'arche.
2. Il la revêtit d'or pur au dedans et au dehors.
3. Et, pour elle, il jeta en fonte quatre anneaux d'or, deux d'un côté, deux de l'autre côté,
4. Assez larges pour qu'en y passant les leviers, on pût enlever l'arche.
5. Au-dessus de l'arche, il fit le propitiatoire en or pur,
6. Avec les deux chérubins d'or,
7. L'un des chérubins sur l'un des bords du propitiatoire, l'autre chérubin sur l'autre bord
8. Ombrageant de leurs ailes la surface du propitiatoire.
9. Il fit, pour être placé devant l'arche, la table
10. En or pur;
11. Et, pour elle, il jeta en fonte quatre anneaux, deux sur l'un des côtés, deux sur l'autre côté,
12. Assez larges pour qu'en y passant les leviers, on pût enlever la table.
13. Il fit les leviers de l'arche et de la table, et il les revêtit d'or.
14. Il fit aussi en or les vases de la table, les assiettes, les encensoirs, les urnes à puiser les libations, les coupes à les répandre.
15. Et il fit, pour porter la lumière, le chandelier d'or, à tige droite inflexible, avec les branches sortant de ses deux côtés;
16. Les fleurs tenant aux branches, qui étaient trois à droite et trois à gauche, semblables les unes aux autres,
17. Et leurs petites lampes, posant sur leurs extrémités, façonnées comme des noix, avec les becs qui en sortent pour en être les foyers lumineux, et le septième bec, sur la pointe extrême du chandelier, en or massif.
18. Et les sept lampes d'or, reposant sur le chandelier, avec leurs mouchettes d'or, et leurs récipients en or.
19. Il revêtit d'argent les colonnes; il jeta en fonte les colonnes, les anneaux d'or; il revêtit d'or les leviers, ainsi que les colonnes du voile intérieur, il fit les attaches d'or, les boucles d'or du tabernacle, les boucles du parvis, et les boucles d'airain pour tendre la couverture extérieure; il jeta en fonte les chapiteaux d'argent du tabernacle, les chapiteaux d'airain de la porte du tabernacle et de la porte du parvis; il fit aussi les

attaches d'argent sur les colonnes qu'il avait revêtues d'argent.
 20. Et il fit les piquets du tabernacle, et les piquets du parvis, tous en airain.
 21. Il fit l'autel d'airain, avec les encensoirs d'airain, qui avaient appartenu aux hommes de la troupe de Coré.
 22. Et il fit les vases de l'autel avec son foyer, sa base, les coupes et les crochets d'airain.
 23. Il fit aussi pour l'autel une devanture en forme de grillage, au-dessous du foyer, descendant jusqu'à la moitié de l'autel ,
 24. Et il adapta quatre anneaux aux quatre angles supérieurs de cette devanture de l'autel;
 25. Assez larges pour qu'en y passant les leviers, on pût enlever l'autel;
 26. Il fit encore l'huile sainte de l'onction, et composa l'encens : œuvre pure de l'art du parfumeur.
 27. Il fit le réservoir d'airain et sa base d'airain, avec l'airain des miroirs des femmes, qui jeûnèrent devant la porte du tabernacle le jour où il le dressa.
 28. Il fit le réservoir, afin que Moïse et Aaron et ses fils s'y lavassent les pieds et les mains,
 29. Avant d'entrer dans le tabernacle du témoignage ou de monter à l'autel pour exercer le sacerdoce; ils s'y lavaient comme le Seigneur l'avait prescrit à Moïse.

CHAPITRE 39

1. Tout l'or qui fut mis en œuvre pour la fabrication des choses saintes provint des prémices; il y en eut vingt-neuf talents ou sept cent vingt sicles, au poids du sicle consacré.
 2. L'oblation d'argent faite par tous les hommes du peuple ayant passé à la visite, monta à cent talents et dix-sept cent soixante-quinze sicles;
 3. Une drachme par tête ou un demi-sicle , au poids du sicle consacré; les hommes de vingt ans et au-dessus qui passèrent à la visite, furent au nombre de six cent trois mille cinq cent cinquante.
 4. Les cent talents d'argent furent employés à la fonte des cent chapiteaux du tabernacle et de la tenture intérieur; cent talents, cent chapiteaux : un talent par chapiteau.
 5. Avec les dix-sept cent soixante-quinze sicles d'argent, Beseléel fit les chapiteaux des colonnes, revêtit leurs chapiteaux et les orna.
 6. L'airain des prémices produisit soixante talents et quinze cents sicles.
 7. Ils en firent les bases des portes du tabernacle du témoignage, et les bases du parvis, tout alentour.
 8. Ainsi que les bases des portes au parvis, les piquets du tabernacle, les piquets du parvis tout alentour, la devanture de l'autel et tous ses accessoires, tous les ustensiles du tabernacle du témoignage.
 9. Les fils d'Israël firent ces œuvres, comme le Seigneur l'avait prescrit à Moïse; et, du reste des prémices, ils fabriquèrent les vases pour exercer le sacerdoce devant le Seigneur.
 10. Avec la reste de l'hyacinthe, de la pourpre, de l'écarlate, ils firent les vêtements d'Aaron, pour qu'il s'en revêtit en exerçant le sacerdoce dans le sanctuaire.
 11. Et ils portèrent les vêtements à Moïse, ainsi que le tabernacle et son ameublement, ses bases et ses chapiteaux, ses leviers, ses colonnes;
 12. L'arche de l'alliance et ses leviers;
 13. L'autel et tous ses accessoires; l'huile de l'onction et l'encens composé;
 14. Le chandelier d'or pur, les lampes à brûler de l'huile, et l'huile à éclairer;

15. La table de la proposition, et tous ses accessoires, avec les pains à y déposer, les vêtements du sanctuaire qui étaient pour Aaron;
16. Et les robes sacerdotales de ses fils;
17. Les tentures du parvis, les colonnes, le voile de l'entrée du tabernacle, et celui de l'entrée du parvis, tous les vases du tabernacle et tous ses ustensiles ;
18. Les toisons de béliers apprêtées et teintées en rouge, les couvertures bleues et les autres couvertures supérieures;
19. Les piquets enfin et tous les ustensiles nécessaires aux œuvres du tabernacle du témoignage.
20. Tout ce que le Seigneur avait prescrit à Moïse, les fils d'Israël le firent; ils fabriquèrent tous les vases.
21. Et Moïse vit que tous les travaux étaient faits de la manière prescrite par le Seigneur à Moïse; les fils d'Israël les avaient ainsi faits, et Moïse les bénit.

CHAPITRE 40

1. Le Seigneur parla ensuite à Moïse et lui dit :
2. Le premier jour de la première lune, le jour de la nouvelle lune, tu dresseras le tabernacle du témoignage.
3. Tu placeras l'arche du témoignage, et tu la couvriras du voile.
4. Tu introduiras la table sur laquelle tu poseras les pains de proposition; tu introduiras aussi le chandelier, et tu placeras ses lampes.
5. Tu placeras l'autel d'or, pour brûler l'encens devant l'arche, et tu placeras le voile de l'entrée du tabernacle du témoignage.
6. Tu placeras l'autel des holocaustes, devant la porte du tabernacle du témoignage.
7. Tu placeras le réservoir entre le tabernacle du témoignage et l'autel, et tu y mettras de l'eau.
8. Et tu couvriras le tabernacle, tout alentour, et tu sanctifieras tout ce qui lui appartient.
9. Tu prendras de l'huile de l'onction, et tu oindras le tabernacle avec tous ses vases, et ils seront saints.
10. Tu oindras l'autel des holocaustes et tous ses accessoires; tu sanctifieras l'autel;
11. Et l'autel sera très-saint.
12. Ensuite, tu conduiras Aaron et ses fils sur la porte, du tabernacle du témoignage, et tu le laveras avec de l'eau.
13. Tu revêtiras Aaron de ses vêtements saints, tu l'oindras, tu le sanctifieras, et il exercera mon sacerdoce. Tu conduiras aussi ses fils, et tu les revêtiras de leurs tuniques, tu les oindras comme tu auras oint leur père, et ils seront tous mes prêtres. Le chrême sera conservé pour leur onction sacerdotale à toujours, en toutes les générations.
14. Et Moïse fit tout ce que lui avait prescrit le Seigneur.
15. Et dans la première lune de la seconde année depuis la sortie d'Égypte, le jour de la nouvelle lune, le tabernacle fut dressé.
16. Moïse dressa le tabernacle; il plaça les chapiteaux, il plaça les leviers, il érigea les colonnes.
17. Il tendit les courtines sur le tabernacle; il plaça la couverture supérieure sur le tabernacle, comme le Seigneur le lui avait prescrit.
18. Et ayant pris les témoignages, il les mit dans l'arche, et il passa les leviers sous l'arche.
19. Ensuite il transporta l'arche dans le tabernacle, et il la couvrit avec le voile, comme le Seigneur l'avait prescrit à Moïse.

20. Il plaça la table dans le tabernacle du témoignage, du côté du septentrion, en dehors du voile.
21. Il posa sur la table les pains de proposition devant le Seigneur, comme le Seigneur le lui avait prescrit.
22. Il plaça, le chandelier dans le tabernacle du témoignage, du côté du midi,
23. Il plaça les lampes devant le Seigneur, comme le Seigneur le lui avait prescrit.
24. Il plaça l'autel d'or dans le tabernacle du témoignage, devant le voile.
25. Et il brûla sur l'autel l'encens composé, comme le Seigneur le lui avait prescrit.
26. Il plaça l'autel des holocaustes devant la porte du tabernacle,
27. Et mit, entre l'autel et le tabernacle du témoignage, le réservoir, dans lequel il versa de l'eau.
28. Puis, il dressa le parvis autour du tabernacle et de l'autel. Moïse accomplit tous ses travaux.
29. Et une nuée enveloppa le tabernacle du témoignage; le tabernacle fut rempli de la gloire du Seigneur
30. Et Moïse ne put entrer dans le tabernacle du témoignage, parce que la nuée l'enveloppait d'ombre, et que le tabernacle était rempli de la gloire du Seigneur.
31. Or, lorsque la nuée s'élevant découvrait le tabernacle du témoignage, les fils d'Israël devaient lever leur camp et emmener tous leurs bagages.
32. Si elle ne s'élevait pas, ils ne préparaient point leur départ, jusqu'à ce qu'elle s'élevât.
33. Car la nuée se tenait le jour sur le tabernacle, et le feu se tenait la nuit, à la vue des fils d'Israël dans leurs campements.